

L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

DANS CE NUMÉRO

"Votre mouvement tient un poste stratégique. . ."

S. E. Mgr Arthur DOUVILLE

Aux origines de la L.O.C.

R. P. Paul-Emile PELLETIER, o.m.i.

Sens et importance de la consécration
au Cœur Immaculé de Marie

R. P. Jacques GERVAIS, o.m.i.

Espérance et Désespoir

Amélien BREAU, ptre

« Le sort de l'Action Catholique est entre les mains des prêtres. »
PIE XI

Le plus vaste magasin canadien français
de meubles de bureaux et d'écoles



Arsène MENARD
Président

Gaston LACHAPELLE
Vice-Président

261 est CRAIG

MONTREAL

LANcaster 3262

2 délicieuses collations



Tranches
aux fruits

Tartes
aux noix

Goûtez-y

Les fabricants

Fashion-Craft

Limitée

Spécialité : complets et paletots pour le clergé

Bureau-chef et salle de vente

2012 Boul St-Laurent MONTREAL Tél. LA. 6141

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Toujours à votre Service
Maurice, André, Pierre, Claude,
Courtiers agréés

BERNARDIN FRERES

ASSURANCES

Edifice **ALDRED**

MONTREAL

Le plus vieil établissement du genre au Canada

Compagnie **CHINIC** Hardware Co.
en gros

Quincaillerie générale — Matériaux de construction, etc...
55, rue **ST-PIERRE** — **QUEBEC** Tél. : *2-8293

Avec nos hommages

ADRIEN DUFRESNE

Architecte **A.A.P.Q.** — **I.R.A.C.**

505 Avenue Royale,

BEAUPORT, Qué.

Bureau : HA. 5555

LESAGE & LAMOTHE

OPTICIENS D'ORDONNANCES
Spécialité : Prescriptions d'oculistes

373, est, rue **SHERBROOKE**

MONTREAL

**ACHETE BIEN
QUI ACHETE
CHEZ**

Dupuis Frères
LIMITÉE

865 est, rue Ste-Catherine
Montréal

PLateau 5151

L.H. MORNEAULT, COMPAGNIE LIMITEE

Gros et détail
Ferronnerie lourde et de rayons
Appareils de plomberie et fournitures
Matériaux de construction — Article de sport
EDMUNSTON, N.B.

Avec les hommages
de la maison

F. BAILLARGEON LTEE

Pionniers de l'industrie
de la chandelle au Canada

SAINT-CONSTANT,
Cté Laprairie, P.Q.

51 ouest, Notre-Dame
Montréal, P.Q.
PLateau *9467

INTERCOMMUNICATIONS

**ELECTRO
VOX**

pour
les EGLISES
et
les INSTITUTIONS

PAUL CHAPUT LTEE
2222 est, rue ONTARIO
MONTREAL
FA. 3067

Tél. Bureau : 3-2995
Rés. : 3-6583

Alph. Lucchesi,
président



Décorations
Artistiques
Fresques
Tableaux

Statues
Mosaïques

Marbres
Boiseries
Planchers

109 1/2 RUE DE LA SALLE

QUEBEC

Hommages du Journal

LE MADAWASKA

Hebdomadaire acadien fondé en 1913

EDMUNDSTON, N.B.



Tél. 4-4407

Toujours première

"REMINGTON"

la Préférée des Connaisseurs

**LA LIBRAIRIE
COMMERCIALE, Ltée**

22 est, rue Cartier
CHICOUTIMI, P.Q.

Tél. : BUREAU 4-3872

J. P. MORIN Ltée

Entrepreneurs Généraux

Spécialité :

Edifices publics — Construction en Béton

Estimés fournis sur demande

528, rue NOTRE-DAME

CAP-DE-LA-MADELEINE, P.Q.

Les ateliers d'Art de :

PETRUCCI CARLI

Sculpteurs et Statuaires

Chemins de croix — Monuments, etc.

Statues — Autels — Balustrades — Fonds baptismaux

1180, rue WOLFE

MONTREAL, P.Q.

CH. 9120

Tél. : 3526

480 Lafontaine

ROMEO OUELLET Enr.

Marchand en gros

SUCCURSALES :

Rivière-du-Loup Station

Les Escoumains, Co. Saguenay

7042 Blvd Pie IX
Montréal 38, Qué.

Tél. RA : 1-4958

Paradis  *Messier*

Spécialistes en Contrats d'Ameublement Complet
pour
Hôpitaux, Institutions, Maisons d'enseignement, Bureaux,
Hôtels, Motels, Clubs, Salles, Restaurants, etc.
SERVICE DE DECORATION

Tél. PL. * 5801

DUCHESNEAU - TRUDEAU Limitée

Négociants et Importateurs

81 est, rue St-Paul

Montréal

L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIERE

Vol. IV — No 7

JUILLET-AOUT 1954

SOMMAIRE

Quinze ans de service et de mérite	La Rédaction	258
Méditation sacerdotale :		
Pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata	Sacerdos	259
« Votre mouvement tient un poste stratégique de grande importance »	S.E. Mgr Arthur DOUVILLE	260
Aux origines de la L.O.C.	R.P. Paul-Emile PELLETIER, o.m.i.	264
En marge du XVe de la L.O.C. :		
Les sessions intensives de la L.O.C.		276
Les chefs de file		277
Les permanents de la centrale		277
Sens et importance de la consécration au Cœur Immaculé de Marie	R.P. Jacques GERVAIS, o.m.i.	278
En parlant jeune J.O.C. Espérance et désespoir	Aurélien BREault, ptre	289
Vie des mouvements :		
Journée d'Etude Nationale des responsables de noyaux de formation		294
Journée d'Etude Nationale du service d'Orientation des Foyers		294
La L.O.C.F. s'organise au diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière		295
A propos de corporatisme ou d'organisation professionnelle	François Albert ANGERS	296

"L'Action Catholique Ouvrière" est publiée sous la responsabilité des
Aumôniers nationaux et diocésains de la J.O.C. et de la L.O.C.

Avec autorisation de l'Ordinaire.

Rédaction et Administration : 1001, rue St-Denis, Montréal 18, P.Q. Canada

Conditions d'abonnement (de janvier à décembre)

Abonnement régulier : \$2.00 — Pour les Séminaristes : \$1.50

Le numéro : 0.25

Editorial

Quinze ans de service et de mérite...

C'est à l'occasion du Congrès jociste des 100 mariages, en juillet 1939, que la L.O.C., née depuis quelques mois à Montréal, se révélait au grand public.

Depuis, que de chemin parcouru ! Que de foyers renouvelés !

La L.O.C. n'a pas connu les secousses violentes de la J.O.C. Sans doute, elle n'a pas été exempte d'épreuves, mais rien pour l'ébranler comme le passage subit d'un chômage généralisé à la prospérité factice du temps de guerre. Ses sections n'ont pas été décapitées coup sur coup par la conscription de ses dirigeants. Ajouté au fait que ses membres sont des adultes, cela explique sa constante croissance.

A l'occasion de son XV^e anniversaire la L.O.C. recevra des louanges de partout. Puissent ces louanges à l'égard d'un mouvement qui a déjà tant fait pour l'épanouissement chrétien des familles ouvrières s'accompagner partout d'une ferme volonté de l'aider davantage à rayonner toujours plus pour le salut d'un plus grand nombre.

Dans quelques mois « L'Action Catholique Ouvrière » consacrera tout un numéro aux quinze ans d'action militante de ce mouvement. A la veille des grandes célébrations qui marqueront ces quinze années au service de l'Eglise et de la classe ouvrière, nous avons voulu faire connaître tout de suite à nos lecteurs les sentiments de l'Episcopat à l'égard du mouvement, et leur en rappeler aussi les origines.

La Rédaction

Méditation sacerdotale

Pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata

Lorsque, du fond de ma misère, je lève les yeux vers vous, ô Marie, c'est d'abord votre beauté qui saisit mon regard. Vos voyantes, Bernadette, Lucie, et les autres, n'ont jamais pu exprimer à quel point était belle la Dame qui leur était apparue. Pulchra ut luna. Cette beauté a ébloui les anges et les saints à votre arrivée à la cour céleste comme elle avait fasciné les enfants privilégiés auxquels vous aviez daigné apparaître sur la terre couverte de nos laideurs. Cette beauté, synthèse merveilleuse de toutes les perfections physiques et morales.

Cette beauté, où à travers la pureté parfaite et toutes les vertus, perce ce puissant rayon de charité qui réchauffe tous ceux qui vous approchent, qui rend plus brûlants les anges et les saints, secoue les tièdes et redonne vie à ce qui était mort. Electa ut sol. Votre amour pour Dieu, Père, Fils et Saint Esprit, surpasse l'amour de tous les saints du ciel et de la terre et de tous les anges réunis. Il nous embrasse tous, pauvres pèlerins boiteux et si souvent affaïsés. Avec une infinie tendresse, il n'attend de nous qu'un regard pour nous prendre par la main et nous remettre en route vers la Demeure où vous nous attendez.

Le démon le sait, il sait votre puissance plus grande qu'une armée rangée en bataille. Terribilis ut acies ordinata. Il vous redoute plus que toute la prière et l'action réunies des anges, des saints et des militants de la terre. Il sait qu'il ne peut rien contre vous, que sa puissance finit où la vôtre apparaît.

Pourquoi faut-il que parfois je vous oublie, que je me débâte parfois dans mon abjection sans penser à vous invoquer, que je me laisse vaincre quand vous ne demandez qu'à me secourir, que je ne vous fasse pas davantage connaître de ceux qui me prennent pour guide.

O Marie, si belle, si aimante, si puissante, faites-moi violence, s'il vous plaît, attirez-moi à vous avec ceux et celles qui dépendent de moi...

SACERDOS

“Votre mouvement tient un poste stratégique de grande importance...”

Déclaration de Son Excellence Monseigneur Arthur Douville,
président de la Commission épiscopale d'Action Catholique,
à l'occasion du XVe anniversaire de fondation
de la Ligue Ouvrière Catholique

Par une coïncidence providentielle, vous célébrez, en cette grande année mariale, le 15e anniversaire de la Ligue Ouvrière Catholique. Et dans quelques semaines, vous soulignerez cet événement par des célébrations particulières. Ces fêtes seront une magnifique occasion d'exprimer au Seigneur, par l'intercession de sa Très Sainte Mère, l'immense gratitude de tous les foyers que votre mouvement a contribué à rendre plus chrétiens et plus heureux. Mais, en même temps, elles vous permettront de considérer le chemin parcouru, d'examiner plus attentivement les résultats de votre travail au service de l'Eglise dans les milieux ouvriers de chez nous.

La L.O.C. héritait de l'élan des jeunes...

Plusieurs d'entre vous revoient peut-être par le souvenir cette belle journée de juillet 1939 où, sous l'inspiration de la J.O.C., une centaine de couples s'unissaient par les liens sacrés du mariage. A la fin de ce jour mémorable, on annonçait officiellement la fondation de la L.O.C. C'était le début de votre mouvement. La L.O.C. héritait de l'élan et de l'enthousiasme des jeunes qui avaient ouvert la voie par la J.O.C. Avec l'appui maternel et confiant de l'Eglise, elle entreprit courageusement d'engager les adultes, les foyers ouvriers dans un apostolat aussi difficile qu'indispensable : la pénétration chrétienne des milieux de vie ouvriers, de toute la vie profane du monde ouvrier.

Organisation du mouvement

Ces quinze premières années, vous avez dû les consacrer à l'organisation de votre mouvement, au choix et à la formation des dirigeants et des militants. Tenant compte de la mission que l'Eglise vous a confiée, vous avez dû mettre à point une technique et une pédagogie qui soient vraiment adaptées à un mouvement d'Action catholique familiale et ouvrière.

Mais, quand Nous pensons à vos quinze années de travail et d'expérience, Nous sommes profondément touché en constatant comment vos militants, Nos chers locistes, ont su prendre conscience des

graves inquiétudes qui harcèlent l'adulte ouvrier et son foyer. Prêtres et laïcs, unis dans la charité, vous avez travaillé à faire voir la solution chrétienne des problèmes ouvriers de l'heure et vous vous êtes employés à former une élite ouvrière chrétienne plus nécessaire que jamais pour le salut de la masse. Nous voudrions profiter de l'occasion pour souligner certains aspects des graves problèmes de notre monde ouvrier et par là ajouter une lumière nouvelle sur la route que vous devez continuer de poursuivre avec plus d'ardeur si possible.

Gravité du problème ouvrier

Il est un fait que tous doivent admettre. Le développement de l'industrie a non seulement transformé la vie de notre population rurale en la conduisant dans les villes, mais il a exercé une influence sur la vie religieuse de notre pays. Très souvent, en effet, surtout dans les grands centres industriels, le monde des travailleurs est soumis à des conditions de vie qui lui font perdre sa mentalité chrétienne et même parfois sa pratique religieuse. Nos villes et même nos villages ne présentent plus le même aspect qu'en 1900.

La famille ouvrière est tout particulièrement affectée par ce mouvement social. La vie conjugale, l'éducation des enfants qui trouvaient assez facilement moyen de s'épanouir dans la vie saine de la campagne et du village, ne peuvent pas toujours trouver un milieu favorable dans la vie trépidante de nos villes. La famille nombreuse est particulièrement touchée par le problème de l'insécurité économique, par celui de l'habitation ou la terrible angoisse du chômage.

Le développement économique n'a pas seulement transformé la vie des travailleurs et celle de leurs foyers. Il a aussi donné lieu à une transformation de leurs pensées et de leurs cœurs. Quand Nous voyons ces masses d'hommes ballotés par les slogans de la presse et de la radio, par les mirages d'un faux idéal qui place le but de la vie sur un plan technique et matériel, Nous ne pouvons Nous empêcher de redire cette parole de notre Divin Sauveur : *« J'ai pitié de cette foule !... »*

Urgence d'un laïc atpâtre

Devant les conditionnements sociaux qui entraînent les populations vers la médiocrité, l'égoïsme et l'abandon des responsabilités, Nous croyons qu'il est de plus en plus urgent de susciter un laïc atpâtre au sein de la classe ouvrière. Plus que jamais, Nous avons besoin d'hommes et de femmes adultes, de foyers militants qui soient pour ainsi dire des « preuves » de la possibilité d'une vie chrétienne intime, d'un dévouement total pour tous leurs frères ouvriers.

Plus que jamais, nous avons besoin de chefs ouvriers dont le christianisme pénètre toute la vie et qui mettent leur influence au service de l'Eglise au sein des institutions et des milieux dont ils font partie pour les transformer selon les exigences de l'Évangile.

Aux premières lignes de la vie de l'Eglise...

C'est ce travail d'apostolat laïc que nos mouvements d'Action catholique spécialisée doivent orienter et organiser. Et il est d'une telle importance que l'Eglise le considère comme irremplaçable. Relisez les paroles admirables de Sa Sainteté le Pape Pie XII au Consistoire de février 1946. Après avoir indiqué le rôle que l'Eglise se doit de jouer à l'égard de la société humaine, le Souverain Pontife ajoute :

« Et sous cet aspect, les fidèles et plus précisément les laïcs se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise ; par eux l'Eglise est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des Evêques en communion avec lui. »

Vous trouvez là la raison d'être de la L.O.C. : former des chefs ouvriers chrétiens, des foyers d'élite. Dans ces heures où la société évolue à un rythme accéléré, votre mouvement tient un poste stratégique de grande importance. Il doit entraîner l'adulte ouvrier et son foyer à donner un témoignage authentiquement chrétien.

Education du monde ouvrier

Nous vous incitons donc à accentuer encore davantage votre travail déjà si fructueux auprès des chefs naturels de la classe ouvrière. Par cette méthode d'observation que vous utilisez si adroitement dans vos cercles d'études, vous avez contribué à rendre ces chefs plus conscients de leurs responsabilités chrétiennes tant sur le plan personnel que familial et social. Ce sera le meilleur moyen de multiplier les vrais militants, les vraies militantes, les foyers apôtres.

Chaque année, vous adoptez un programme social qui correspond à l'un des problèmes majeurs du milieu ouvrier. Ce programme s'élabore au sein des cercles d'études pour s'épanouir dans une grande campagne de masse cherchant à faire une saine éducation de l'opinion publique.

Nous citons en particulier vos campagnes sur l'habitation ouvrière, l'éducation des enfants, la famille et l'école, le coût de la vie, les loisirs, etc.

Le sens de l'entr'aide familiale

Votre mouvement ne s'est pas arrêté à cet effort d'éducation. Il a voulu développer entre les foyers l'esprit de service, le sens de l'entr'aide familiale. Plusieurs services ont donné jusqu'ici des résultats merveilleux, tels : le Service d'Orientation des Foyers, les Cercles Sociaux Féminins, le Budget Familial, les Camps Ouvriers, etc.

Digne interprète des foyers ouvriers

La L.O.C. s'est de plus avérée en maintes circonstances une institution représentative des aspirations des adultes ouvriers chrétiens.

Auprès du Comité National de l'Action catholique canadienne, auprès des institutions temporelles telles que syndicats et coopératives et d'une façon générale auprès de l'opinion publique, la L.O.C. s'est fait le digne interprète des besoins moraux de nos familles ouvrières.

Pour tout ce travail déjà combien fécond, Nous sommes heureux de saisir l'occasion du XV^e anniversaire de la L.O.C. pour dire à tous les militants et dirigeants de ce mouvement que leur travail est pour Nous une consolation et que Nous apprécions hautement la participation indispensable qu'ils apportent à l'avènement du royaume de Dieu.

Que la consécration au Cœur Immaculé de Marie que vous projetez de faire le 29 août prochain soit le gage de bénédictions célestes non seulement pour votre mouvement mais aussi pour toute la classe ouvrière de chez nous.

† *Arthur Douville,*
Evêque de Saint-Hyacinthe.

AUX ORIGINES DE LA L.O.C.

R.P. Paul-Emile PELLETIER, o.m.i.,
aumônier national adjoint de la L.O.C.

La L.O.C. célèbre cette année son quinzième anniversaire. Elle n'a pas voulu laisser passer cet événement inaperçu. Depuis au delà d'un an, on a songé à organiser un programme de fêtes qui permettraient à cet anniversaire d'avoir des répercussions plus grandes autant à l'intérieur du mouvement que dans l'opinion publique.

La session intensive qui vient de se tenir aux Trois-Rivières, aura donné l'occasion d'une magnifique ouverture de ces fêtes du XVe. Le vibrant discours de Son Eminence le Cardinal LÉGER qui a bien voulu présider le banquet, les paternels encouragements de son Excellence Mgr Pelletier, le sympathique évêque des Trois-Rivières, la présence de plusieurs ecclésiastiques de marque et de divers personnages, représentant les autorités civiles et les associations d'importance, le millier de convives, dirigeants et militants locistes accourus aux Trois-Rivières pour la circonstance tout cela nous fit assister à un spectacle qu'on n'oubliera pas facilement. Ce qui, du reste, est de bon augure pour le grand ralliement des familles ouvrières qui aura lieu au Cap-de-la-Madeleine, le 29 août prochain.

Si, pour reprendre une parole de Son Excellence Mrg Douville, c'est par une « *coïncidence providentielle* » que nous célébrons le XVe anniversaire de la L.O.C. en cette année mariale, il faut souhaiter que la consécration du mouvement lociste et de toutes les familles ouvrières au Cœur Immaculé de Marie attire des grâces de choix sur le mouvement à qui l'Eglise a confié une mission tellement importante. Ces grâces du ciel rendront la L.O.C. plus ardente à poursuivre la difficile tâche de la pénétration chrétienne de tout le milieu ouvrier, du salut de nos familles ouvrières.

Pour mieux y arriver, il semble tout indiqué de revenir aux origines du mouvement et de communier à l'idéal fervent qui animait ceux qui furent les pionniers du mouvement.

Au cours de cet article, nous nous contenterons de décrire assez brièvement la période de fondation que nous arrêterons avec la première session intensive tenue en 1942. Ces trois premières années peuvent être considérées comme la période de base d'orientation et d'organisation.

I—NAISSANCE DE LA L.O.C.

Chacun sait que la L.O.C. fut lancée officiellement le 23 juillet 1939, lors du grand congrès de la J.O.C. le congrès des cent mariages.

Le R.P. Henri Roy, o.m.i., l'aumônier fondateur de la J.O.C. canadienne avait terminé son discours en annonçant cette nouvelle :

« Excellence, Monsieur le Maire, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, j'ai, en terminant, la tâche très agréable et très douce de présenter officiellement à tous, ce soir, la L.O.C., la Ligue Ouvrière Catholique !

Il y a plus d'un an, Excellence, vous me donniez dans une entrevue que je n'oublierai jamais, la plus grande preuve de votre confiance en me demandant de lancer la L.O.C. Nous nous sommes mis à l'œuvre.

Forts des expériences de la J.O.C., appuyés sur tous les foyers chrétiens qu'elle a su amener à l'existence et dont le congrès d'aujourd'hui est une preuve extraordinaire, nous l'avons préparée dans le silence, le recueillement et le travail profond. Nous avons édifié des cadres de ce qui est aujourd'hui la charpente de notre futur mouvement lociste. Nous attendions le signal pour apparaître au grand jour. C'est fait, la L.O.C. fait ses débuts officiels au soir du plus grand triomphe de l'Action Catholique encore jamais vu au pays, la L.O.C. existe !

Nous lui souhaitons les mêmes succès qu'à la J.O.C., le même sens des réalisations, la même flamme d'apostolat et de conquête, la même force pour soulever tous les obstacles qui s'accumuleront sur son chemin. Nous lui souhaiterons les grandes victoires enregistrées par la J.O.C. pour le relèvement non plus de la jeunesse ouvrière, mais de toute la classe ouvrière. »

(Le Mouvement Ouvrier août-sept 1939 p. 7)

Et Son Excellence Mgr GAUTHIER, alors archevêque-coadjuteur de Montréal donnait son approbation entière à ce nouveau mouvement qui allait frayer la voie à l'Action Catholique spécialisée sur le plan adulte. Son Excellence le soulignait dans son allocution de circonstance aux cent mariés :

« La Ligue Ouvrière Catholique va suivre les jeunes mariés dans leur nouvelle existence, leur nouveau ministère. Si l'on n'apprend pas aux jeunes travailleurs la dignité du mariage et de la famille, l'on n'a pas relevé la classe ouvrière... La famille est au premier rang des choses qui ne meurent pas... » (Le Mouvement Ouvrier août-sept. 1939 p. 6).

En ce 23 juillet 1939, la L.O.C. naissait donc. Par une de ces anomalies qu'on retrouve parfois dans les plans de la Providence, la L.O.C. mouvement adulte naissait d'un mouvement de jeunes la J.O.C. . . .

Mais elle naissait surtout de l'Eglise qui faisait descendre sur son

berceau sa bénédiction féconde et l'acceptait déjà au rang des organismes officiels d'Action Catholique.

Dès les débuts du mouvement, Nos Seigneurs les Evêques se sont vivement intéressés à la L.O.C. Ainsi nous voyons son Excellence Mgr Douville assister à la 3e journée d'étude générale tenue à Montréal le 15 septembre 1940, y passer la journée entière et exprimer à tous les participants l'espérance qu'il mettait dans la L.O.C.

A son tour Son Excellence Mgr CHARBONNEAU qui succédera à Mgr Gauthier redira aux premiers dirigeants du mouvement son approbation entière et ses vœux de progrès apostoliques. En juillet 1941, il promulguera son importante lettre sur l'Action Catholique. Qu'on nous permette de citer cet extrait :

« Si l'Action Catholique spécialisée s'est d'abord développée chez les jeunes, ce n'est pas qu'elle soit de moindre importance chez les adultes. On a voulu partout aller immédiatement aux jeunes parce qu'ils sont l'espoir de l'avenir ; mais il reste que l'Action Catholique ne produira tous ses fruits que lorsqu'elle sera définitivement établie chez les adultes de toutes les classes sociales.

« Une expérience de près de deux ans montre clairement qu'il est possible d'organiser avec succès l'Action Catholique spécialisée chez les adultes ; Nous voulons parler de la Ligue Ouvrière Catholique (L.O.C.) lancée officiellement par notre prédécesseur au Congrès jociste du 23 juillet 1939. Ce mouvement familial d'Action Catholique, accueilli avec le plus grand enthousiasme par les pères et mères de familles ouvrières, a déjà donné d'excellents résultats. . .

« On y découvre chaque jour des ressources nouvelles d'apostolat qui étaient demeurées jusqu'ici insoupçonnées. Avec la J.O.C. dont elle est l'épanouissement normal, la L.O.C. est appelée à transformer le milieu ouvrier, non seulement dans le diocèse mais dans tout le pays, où elle jouit déjà de la plus grande faveur . . . » (Lettre pastorale 29 juin 1941. L'Action Catholique, cahiers d'A.C. juillet 1941, p. 20).

La L.O.C., comme tout mouvement d'Action Catholique, est donc née de l'Eglise. Et l'Eglise lui a indiqué clairement son orientation, le but qu'elle doit poursuivre, les objectifs qu'elle doit s'efforcer d'atteindre.

Voyons là maintenant à l'œuvre.

II—LE MOUVEMENT SE MET EN MARCHÉ

1—Les premières sections

Lorsque la L.O.C. fut lancée officiellement le 23 juillet 1939,

elle comptait déjà quelques sections organisées. Au cours de l'hiver de la même année, le R.P. Henri Roy, o.m.i., était venu en contact avec un groupe d'hommes de la paroisse St-Rédempteur de Montréal qui travaillaient depuis un an sous l'étiquette de Chevaliers du Christ-Roi. Leur aumônier, M. l'abbé Roger Jeannotte, était en même temps aumônier jociste. Ils décidèrent donc, à l'instigation du Père Roy et de M. l'abbé Jeannotte, de devenir le premier noyau de L.O.C. Le président du groupe était M. Achille Bellemare, le vice-président M. Majorique Thériault, le secrétaire M. Jean-Paul Chabot, le trésorier M. Paul-Henri Durant et le propagandiste, M. Viateur Grenier. De ce premier comité, deux dirigeants joueront un rôle important dans la première organisation du mouvement. M. Achille Bellemare deviendra premier président général et M. Viateur Grenier, premier permanent à la Centrale. On commença aussitôt le travail de fondation des sections dans Montréal.

Pendant ce temps, un autre noyau se formait à St-Grégoire de Montmorency, dans le diocèse de Québec.

On peut donc considérer ces deux paroisses de Très St-Rédempteur de Montréal et St-Grégoire de Montmorency comme les premières sections du mouvement.

2—Les instruments de travail

Dès avril 1939, la L.O.C. avait son bulletin mensuel « *Mon mois de L.O.C.* » et son journal mensuel « *Le Mouvement Ouvrier* ».

Le bulletin était bien humble : 16 pages mimeographiées et petit format. Il contenait une présentation, un article de formation : « *notre vie d'Action Catholique* » ; un article de technique : « *Comment faire la L.O.C.* » ; un commentaire d'évangile : « *L'appel des premiers disciples* » ; une enquête sociale : « *La famille ouvrière, ses problèmes, les causes, les solutions* » ; un dernier article : « *La L.O.C. mouvement de masse* » ; et pour terminer un mot d'ordre : « *La L.O.C., nous la bâtissons par notre travail de tous les jours!* »

Avec janvier 1940 un nouveau bulletin, sert à la formation des dirigeants fédéraux, c'est : le « *Meneurs* ».

Le deuxième instrument de travail des débuts du mouvement fut le journal. Le journal a toujours été considéré comme un outil indispensable en Action Catholique spécialisée. N'a-t-elle pas comme un de ses premiers objectifs de rejoindre la masse, d'atteindre le milieu social pour le transformer chrétiennement ? Et le journal est l'un des outils les mieux adaptés pour cette tâche.

Le Mouvement Ouvrier, journal mensuel de la L.O.C., commença donc à paraître avec avril 1939. Il avait en sous-titre : *Le*

journal de la famille ouvrière ! Et comme premier message en page frontispice, la photo d'un travailleur encadrant un texte plein de signification intitulé : « Travail ».

« Travail ! ce simple mot est tout un programme... Pour nous, chrétiens, le travail est une collaboration à la création du monde... Dieu a voulu nous associer à son œuvre, faire de nous ses collaborateurs, en permettant que par notre humble travail, nous puissions perfectionner, améliorer ce qu'il a si magnifiquement créé. Aussi nous plaît-il de célébrer avec joie, avec enthousiasme, la grandeur et la noblesse du travail, de chanter sa beauté, sa gloire, afin de lui redonner dans notre monde la place de choix qu'il n'aurait jamais dû perdre...

C'est à cette œuvre que la L.O.C. s'est consacrée, elle veut magnifier le travail, mais encore plus ceux qui l'assurent. Tous les travailleurs quels qu'ils soient, de métier ou manœuvres, ouvrières ou ménagères... » (Le Mouvement Ouvrier, Avril 1939, page 1).

Le Mouvement ouvrier devint donc le haut parleur de la L.O.C. Chaque mois en même temps qu'il apporta un aspect nouveau du message de l'Eglise en regard des problèmes du monde ouvrier, il fit connaître le mouvement et ses réalisations au public.

Les fondateurs de la L.O.C. le considéraient comme tellement nécessaire que l'une des principales activités des locistes était d'apprendre à diffuser le journal. On trouve des photographies des premiers hommes de la L.O.C. sur le porche de l'église offrant leur journal en vente à la foule après les messes du dimanche. On y voyait la manifestation d'une conviction encore malhabile qui s'affirmait et s'anrait davantage par cette propagande pas toujours facile.

Tels sont les deux instruments que l'on trouve dès les premières heures de la L.O.C. : le bulletin qui forme les militants et oriente leur action, le journal qui jette la lumière de l'Eglise dans la masse ouvrière et lui fait connaître le mouvement qui travaille à son salut.

3—Les premières journées d'étude générales

Au commencement les cadres sont encore mal définis. Les sections ne font que débiter. Il n'y a pas encore de fédérations strictement organisées. Pendant les deux premières années, on n'eut que des réunions générales qu'on appelait « journées d'étude générales » où l'on convoquait tous ceux qui étaient intéressés au mouvement, en un mot tous les membres « de ce temps-là. »

La première eut lieu le 22 octobre 1939 à Montréal sous la présidence de M. Achille Bellemare, premier président général. Une

centaine de locistes, hommes et femmes y prirent part. A côté du président général, on voit, à la direction de la J.E., M. Viateur Grenier, Mlle Yvette Sarault, et le R.P. Albert Sanschagrín, o.m.i., Mlle Gaby Filion et le R.P. Roy, o.m.i. sont absents parce qu'ils font partie de la délégation jociste à Rome. Mgr Chaumont directeur diocésain de l'Action Catholique de Montréal vient rendre visite aux locistes en journée d'étude et leur donne de judicieux conseils.

« Vous avez entendu la parole du Souverain Pontife. Les Jocistes ont voulu être de la phalange qu'aime tant le Souverain Pontife. Ce n'était pas assez cependant. Il fallait fonder autre chose. Et on a fondé le mouvement des foyers ouvriers... Nous allons nous y consacrer, entièrement, sincèrement, avec foi, avec bonheur. » (Le Mouvement Ouvrier, oct. 1939, p. 6).

Quatre diocèses étaient représentés : Montréal, Nicolet, Ottawa, Québec. Et pour Montréal, les délégués étaient venus des six paroisses suivantes : Très St-Rédempteur, St-Etienne, Ste-Jeanne d'Arc, N.-Dame du Très St-Sacrement, St-Irénée, N.-D. de Lourdes. Le succès de cette première J.E. remplit de joie le cœur des dirigeants. Et on repartit encore plus décidés à bâtir la L.O.C.

La 2e journée d'étude générale se tint le 21 avril 1940 à la salle St-Pierre apôtre de Montréal. On note la présence du R.P. Victor-Marie Villeneuve, o.m.i. nouvel aumônier général de la J.O.C. et de la L.O.C. La 3e eut lieu le 15 septembre 1940. La 4e se tint à la salle paroissiale de St-Henri à Montréal le 2 février 1941. Enfin la 5e et dernière J.E. générale s'organisa en deux réunions : celle de la L.O.C.F. eut lieu à la salle St-Etienne de Montréal le 25 avril 1941 et celle de la L.O.C. à l'Ecole Baril le 1er juin de la même année.

A chacune de ces journées d'étude des délégations venaient des diverses fédérations diocésaines en formation en dehors de Montréal. Mais déjà on envisage des journées d'étude diocésaines. Bientôt avec la constitution d'un comité diocésain distinct pour Montréal « en juin 1941 » on sera en mesure de tenir un premier conseil général.

4—Le premier conseil général

Il a lieu les 6 et 7 septembre 1941 à la Centrale de Montréal. Les fédérations suivantes sont représentées : Montréal, Québec, Nicolet, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières et Ottawa.

On annonce les récentes nominations du R.P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i. assistant-aumônier général ; de M. l'abbé Alphée Deschênes, aumônier fédéral de Montréal ; de M. l'abbé David Lambert, aumônier fédéral de Québec. On fait rapport des activités de chaque fédération et on souligne que 24,000 almanachs locistes furent vendus.

L'un des points importants du conseil comporte la présentation du programme d'étude et d'action 1941-1942.

1. L'Évangile dans la vie

Les Béatitudes
Le Notre Père

2. La vie religieuse

L'Encyclique *Casti Annubi* sur le mariage

- a) les biens du mariage
- b) Les erreurs contre le mariage
- c) Les remèdes contre les abus

3. L'enquête sociale

Le mariage et la société

- a) Ce que le mariage donne à la société
- b) Ce que la société actuelle donne au mariage
- c) Remède que l'Église par la L.O.C. propose

Puis on termine les premières lignes d'une technique fédérale. C'est la charpente principale de la L.O.C. que l'on s'apprête à préciser et à dresser.

Au lendemain du Conseil, on annonce la formation des comités généraux. Gaby Filion et Viateur Grenier, les deux permanents des débuts quittent les comités généraux. Voici la constitution des comités généraux du temps :

L.O.C.F. Mlle Argentine Lavoie, secrétaire générale
Mlle Marguerite Deslauriers, trésorière générale
Mlle Gracia Gaudet, assistante, secrétaire-trésorière générale

L.O.C. M. Achille Bellemare, président général
M. Georges Voukirakis, propagandiste général
M. Marcel Labrie, secrétaire général
M. Gaston Leury, trésorier général

Comme responsables permanents au secrétariat, la L.O.C. a M. Marcel Labrie assisté de M. Marcel Charbonneau. M. Jean Seguin est publiciste et Mlle Gracia Gaudet est responsable du secrétariat pour la L.O.C.F. Ainsi équipée la L.O.C. générale commence à fonctionner plus régulièrement. C'est ainsi qu'un deuxième conseil général est tenu au printemps 1942, c'est-à-dire les 11 et 12 avril. On y discute le sujet de l'enquête sociale 1942-43 qui portera sur l'éducation des enfants d'âge pré-scolaire. Les diocèses représentés sont les suivants : Montréal, Québec, Nicolet, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières, St-Jean et Ottawa. Tous ne sont pas encore organisés en fédérations mais on y fait partout du bon travail. La grande dé-

cision de ce conseil général, c'est la tenue d'une première session intensive en août de la même année.

5—La première session intensive

Elle eut lieu à Ville St-Laurent les 22 et 23 août 1942. Elle fut accompagnée d'un bref conseil général.

On y lance le programme de l'année 1942-43 qui portera sur l'éducation des enfants. On détermine les modalités nouvelles que doivent prendre les grandes campagnes que le mouvement doit continuer, celles sur le travail féminin et sur les allocations familiales.

On lance officiellement l'entr'aide familiale qui sera le réseau de services que la L.O.C. veut organiser pour répondre aux divers besoins des familles ouvrières. On insiste surtout sur le budget familial.

Son Excellence Mgr Charbonneau rend visite à la L.O.C. en session et renouvelle le mandat d'Action Catholique au nom de Nos Seigneurs les Evêques, aux dirigeants généraux du mouvement qui sont alors les suivants :

L.O.C.F. Mme Evariste Choquette, présidente générale
Mlle Argentine Lavoie, assistante-présidente
Mlle Bernadette St-Onge, secrétaire générale
Mme Aimé Carbonneau, trésorière générale
Mlle Gracia Gaudet, propagandiste générale

L.O.C. M. Aimé Carbonneau, président général
M. Marcel Labrie, secrétaire général
M. Gaston Leury, trésorier général
M. Marcel Charbonneau, propagandiste général
M. Evariste Choquette, responsable général de l'Entr'aide familiale

M. Achille Bellemare quitte le comité général pour devenir président diocésain de Montréal. C'est M. Aimé Carbonneau qui lui succède.

6—La montée des fédérations

Dès les premières journées d'études générales, la plupart des diocèses où la J.O.C. était organisée envoyèrent des délégations. Mais ce n'est que lentement que se formèrent les comités fédéraux. Les premières fédérations à s'organiser furent Montréal, Québec et Nicolet. Montréal toutefois n'eut son comité fédéral distinct qu'en 1941. Les premiers présidents furent M. Emile Desilets et Mme C. Danseur. L'aumônier était M. l'abbé Alphée Deschênes. La première journée d'étude proprement diocésaine eut lieu le 14 septembre 1941.

Et cela est dû au fait que les journées d'études générales se tenant à Montréal jouaient le rôle de J.E. diocésaines.

Québec eut l'honneur de compter l'une des deux premières sections du mouvement. La première J.E. diocésaine se tint à St-Grégoire de Montmorency le 3 novembre 1940. Le premier aumônier fédéral fut le R.P. Rodolphe Pomerleau, o.m.i. Il sera remplacé en 1941 par M. l'abbé Georges Laberge auquel succéda en 1942 M. l'abbé David Lambert. En mai 1941, on annonce la formation d'un comité fédéral. M. Adolphe Emond devient président assisté de MM. Gérard Roy, Emile Dubeau et Augustin Fiset. Pour la L.O.C.F. c'est Mlle Blandine Brousseau qui agit comme l'une des premières dirigeantes fédérales. La deuxième J.E. diocésaine de Québec eut lieu le 8 juin 1941 à St-Malo. Six paroisses sont représentées.

Pour le diocèse de Nicolet, la première J.E. fédérale eut lieu à Drummondville en février 1940. Ce fut, nous pensons, la première J.E. fédérale qui s'organisa dans le mouvement. Les autres J.E. suivirent au rythme de deux par année, l'une au printemps et l'autre à l'automne. L'aumônier fédéral fondateur fut M. l'abbé Lucien Béliveau et l'un des premiers présidents, sinon le premier, fut M. Léopaul Turcotte qui devint par la suite propagandiste général.

La fédération de St-Hyacinthe suivit rapidement. Le premier aumônier fédéral fut M. l'abbé Joseph Poitevin. Les premiers présidents furent M. Victor Morin et Mme Laflamme. La 1ère J.E. fut tenue le 1er novembre 1941. Puis vint la fédération de Sherbrooke dont la première J.E. eut lieu en février 1942. M. l'abbé Léon Drapeau en fut l'aumônier fondateur.

Quatre autres diocèses sont encore à cette date au stage préliminaire : Ottawa, St-Jean, Valleyfield et Trois-Rivières. Leur organisation se raffermira bientôt. Ainsi Trois-Rivières ne se formera en fédération qu'en 1943.

Voilà un peu la physionomie que présentent les fédérations au moment de cette 1ère session intensive qui nous apparaît vraiment comme une date qui clot la période de fondation.

III—LES LIGNES DE FORCE DU MOUVEMENT

Avant de terminer cet article sur la période de fondation de la L.O.C. il est bon de s'arrêter à considérer comment en 1942, le mouvement a déjà précisé ses lignes de force et son orientation définitive.

Mouvement d'apostolat

Dès sa fondation, la L.O.C. s'est distinguée nettement des syndi-

cats professionnels ou de tout autre mouvement temporel. Il était dangereux qu'il surgisse de la confusion dans les esprits sur ce point étant donné que la L.O.C. est un mouvement adulte qui travaille sur le terrain profane. Aussi le premier numéro du « Mouvement ouvrier » posa le problème ouvertement devant l'opinion publique.

« La L.O.C. et les syndicats catholiques ne se nuisent pas, bien au contraire ils se complètent. Les buts qu'ils poursuivent sont différents. La L.O.C. entend être le prolongement de la J.O.C. pour les adultes c'est-à-dire un mouvement d'Action catholique dont la fin directe est l'avènement du Christ. Au contraire, nous dit Civardi (Editions jocistes p. 341) les œuvres économique-sociales ont pour fin propre et directe le bien être matériel de leurs adhérents. » (Le Mouvement Ouvrier, avril 1939, p. 8).

Mouvement d'Action Catholique spécialisée

D'autre part, la L.O.C. ne veut pas devenir un mouvement de piété ou d'Action Catholique générale. Son but c'est la christianisation de toute la vie profane des familles ouvrières, de tout le milieu ouvrier. Aussi va-t-elle se tourner entièrement vers les problèmes de vie du monde ouvrier. Les trois tranches classiques de la vie ouvrière — famille — travail — loisirs, seront scrutées tour à tour à la lumière de l'Évangile et de la doctrine de l'Église. Toutes les solutions qui vont amener l'avènement du règne du Christ, « *au bureau, à l'usine, dans les maisons et dans les rues* » seront envisagées et mises en application dans la mesure du possible.

Dès juillet 1940, les secrétariats nationaux de la L.O.C. publiaient un manifeste qui portait comme titre : La L.O.C. devant le problème ouvrier. « *La famille ouvrière de chez nous a un terrible problème, celui du salaire* » y était-il déclaré. Suit un long exposé sur la situation des familles ouvrières qui en ont à peine pour vivre ou qui sont dans le chômage.

La L.O.C. va d'abord proposer aux familles ouvrières d'appliquer les solutions en leur pouvoir tel le budget familial et l'entraide. Mais elle ne s'arrêtera pas là. Très tôt elle cherchera à éveiller l'opinion publique en invitant tous les responsables de la société à donner leur pleine collaboration. Bien axée sur le pôle de son action apostolique, la pénétration chrétienne de la vie profane de la classe ouvrière, elle saura diversifier son action selon trois modes qui s'affirmeront dès les débuts du mouvement. La L.O.C. sera une école, un service d'entraide familiale, un corps représentatif des intérêts moraux de la classe ouvrière.

Ecole ouvrière

La première tâche de la L.O.C. fut d'apporter la lumière de l'Eglise dans les intelligences. Munie de cette méthode si riche héritée de la J.O.C., elle a fait appel aux ouvriers afin qu'ils devinssent plus facilement et plus sûrement les apôtres de leurs frères ouvriers.

Mais ces chefs ouvriers avaient besoin eux-mêmes de repenser leur vie, de l'éclairer de convictions plus profondes. Le voir, juger, agir est venu à leur secours d'une façon admirable.

Dès la première année, on les invite à regarder de plus près l'ensemble des problèmes de la famille ouvrière. Voici les sujets d'enquête sociale proposés en l'année 1939-40.

- 1.—Le sens de la famille
- 2.—Constitution de la famille et autorité des parents
- 3.—Devoirs de la famille
- 4.—Santé de la famille
- 5.—Alimentation familiale et budget
- 6.—Logement
- 7.—Éducation des enfants
- 8.—Charité familiale
- 9.—Pureté dans la famille
- 10.—Dieu dans la famille

En l'année 1940-41 le sujet adopté fut la situation actuelle de la classe ouvrière au point de vue physique et moral dans la famille, les loisirs et le travail. Les militants donc observent, jugent et agissent dans leur milieu naturel. Et en même temps, ils utilisent leur journal qui fait écho à leur programme et leur donne mille façons illustrées de le faire mieux comprendre et mettre en pratique. En 1941 vient s'ajouter l'almanach annuel de la L.O.C. qui connaîtra vite un tirage élevé tout comme le journal mensuel.

On peut même dire que c'est sur cet aspect de propagande que l'on a mis l'accent d'abord et avant tout.

Service d'entr'aide familiale

Mais à côté de cet apostolat d'éclairage spirituel que la L.O.C. accomplit dès les débuts de son existence, lentement se dessine une autre ligne de force qui se précise de plus en plus dans le sens d'une charité vécue. La L.O.C. devient, et le mot est tellement plein de signification, un service d'entr'aide familiale.

L'un des premiers services qu'elle met sur pied, c'est celui du budget familial. Puis vient le service des jardins ouvriers qui connaît

rapidement une grande faveur à Montréal et cela dès 1940. Au cours de 1941, les jardins ouvriers de Montréal recevaient une invitation du Community Garden League, un organisme à but similaire, pour établir des liens de collaboration.

Le service des loisirs vint s'ajouter avec une série d'initiatives intéressantes, telles les fêtes champêtres, qui eurent un beau succès de propagande dans toutes les fédérations. Les services connaîtront un développement encore plus considérable après 1942. Mais déjà l'idée est lancée. L'ouvrier doit s'entr'aider. Ce sera là une recette merveilleuse pour régler un bon nombre de problèmes.

Corps représentatif des familles ouvrières

La L.O.C. est à peine sur pied qu'elle se voit en face de deux problèmes majeurs dont la solution dépasse les capacités de la classe ouvrière. Ces deux problèmes, qui ont pris une acuité particulière à cause de la guerre, sont le travail féminin et les allocations familiales.

Dès le mois de mai 1940, le cri d'alarme est jeté au sujet du travail féminin. Le journal « *Le Mouvement Ouvrier* » revient sur ce point à plusieurs reprises. Le 19 mai 1942 une lettre est adressée à l'honorable Edgar Rochette, ministre du travail à Québec

Des amendements précis sont suggérés :

- 1.—que l'on utilise d'abord toute la main d'œuvre masculine disponible.
- 2.—que l'on tienne compte des forces et des capacités physiques des jeunes filles employées.
- 3.—que l'on n'accepte pas les femmes à travailler de nuit et pour aucune considération les mères de famille.
- 4.—que l'on n'admette les mères de jeunes enfants à travailler le jour que dans les cas d'extrême nécessité.
- 5.—que l'on voie à ce que les autorités compétentes surveillent le travail féminin dans les usines.

Le ministre répond par une longue lettre en juillet 1942.

La L.O.C. continuera sa campagne avec plus d'ardeur encore. Dès février 1942, la L.O.C. entreprend une campagne en faveur des allocations familiales.

« Si les familles nombreuses ne peuvent pas vivre, écrivait M. Gaston Leury, c'en est fait de la nation. »

Cette deuxième campagne n'était qu'amorcée lors de la première session intensive.

La campagne sur l'habitation pointe à l'horizon. La L.O.C. s'affirme déjà comme le champion des droits de la famille. Tous les problèmes qu'elle aborde ont une portée morale évidente.

Disons, en guise de conclusion, que ce qui caractérise peut-être davantage cette période de fondation du mouvement, c'est l'élan, le souffle de conquête, une ardeur qui transpire dans tous les documents qui nous restent de cette période.

Lors d'une récente réunion des anciens dirigeants nationaux tenue à la Centrale du début de juin, à l'occasion du XV^e, nous entendions l'un des premiers permanents nous dire avec quelle joie, il avait accepté de laisser une bonne position pour consacrer trois ans de sa vie au mouvement et tout cela gratuitement. La L.O.C. lui donnait sa pension et son logement mais ne lui donnait aucun salaire.

Ce sont là des sacrifices que tous ne peuvent faire. Mais ils restent une inspiration pour l'heure présente. Un mouvement comme le nôtre doit garder l'enthousiasme et la ferveur des pionniers. Que le XV^e anniversaire soit l'occasion d'un renouvellement profond ! C'est la grâce que nous implorons par l'intercession de Notre-Dame-du-Cap, la Reine de la Classe Ouvrière.

En marge du XV^e de la L.O.C.

LES SESSIONS INTENSIVES de la L.O.C.

Chaque année, la L.O.C. réunit tous les dirigeants et dirigeantes de ses fédérations pour le lancement du programme social. C'est la session intensive.

Voici les endroits où eurent lieu les 13 sessions intensives de la L.O.C. :

- 1942 — Ville St-Laurent (Collège)
- 1943 — Québec (Pères Maristes et couvent voisin)
- 1944 — Montréal (Collège Notre-Dame)
- 1945 — Chambly-Bassin (Séminaire oblat)
- 1946 — Cap-de-la-Madeleine (Maison des Retraites — Pensionnat des Filles de Jésus)
- 1947 — St-Hyacinthe (Séminaire)
- 1948 — Ottawa (Université)
- 1949 — Ville St-Laurent (Collège)
- 1950 — St-Jean de Québec (Séminaire)
- 1951 — Montréal (Mont Saint-Louis)
- 1952 — Sherbrooke (Séminaire)
- 1953 — Valleyfield (Séminaire)
- 1954 — Trois-Rivières (Séminaire)

LES CHEFS DE FILE...

Les présidents nationaux :

M. Achille Bellemare	(1939-42)
M. Aimé Carbonneau	(1942-47)
M. Gaston Leury	(1947-48)
M. David Bosset	(1948-)

Les présidentes nationales :

Mme Yvette Choquette	(1942-45)
Mme Claire Aubin	(1945-48)
Mme Laurette Lachance	(1948-51)
Mme R.A. Migneault	(1951-)

Jusqu'à 1942, la L.O.C.F. n'avait que des secrétaires générales. A ce poste, se sont succédées Mlles Gaby Filion et Argentine Lavoie.

Les aumôniers nationaux :

R.P. Victor-Marie Villeneuve, o.m.i.	(1939-1948)
R.P. Jean-Louis Dion, o.m.i.	(1948-)

Les assistants aumôniers nationaux :

R.P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i.	(1941-1948)
R.P. Paul Chamard, o.m.i.	(1948-1950)
R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i.	(1945-1947) - (1951-)

Deux des présidents nationaux ont déjà reçu leur récompense éternelle. M. Aimé Carbonneau est décédé le 24 décembre 1949 et M. Gaston Leury, le 19 juin 1951. R.I.P.

LES PERMANENTS DE LA CENTRALE

Une centrale comme celle de la L.O.C. doit avant tout compter sur ses permanents. Ils sont au coeur du mouvement. En union avec tout le comité national ils voient à la marche quotidienne des rouages de la L.O.C.

Voici la liste de ceux qui furent permanents :

1 — Pour la L.O.C.F.

Mlle Gaby Filion (Mme Tony Boisclair)	(1939-41)
Mlle Argentine Lavoie	(1941-42)
Mlle Gracia Gaudet (Mme Marcel Charbonneau)	(1942-47)
Mlle Bernadette St-Onge	(1942-50)
Mlle Suzanne D'Arsigny (Mme Adrien Malo)	(1946-49)
Mlle Laurette Larivière	(1949-)
Mlle Rita Bergeron	(1951-52)
Mlle Monique Cloutier	(1953-)

2 — Pour la L.O.C.

M. Viateur Grenier	(1939-41)
M. Marcel Labrie	(1941-43)
M. Marcel Charbonneau	(1941-43)
M. Pierre Gauthier	(1943-48)
M. Léo-Paul Turcotte	(1943-48)
M. Jean-Paul Lefebvre	(1947-49)
M. John Lynch	(1948-)
M. Louis Lamontagne	(1948-53)
M. Jean Blais	(1950-)
M. Léopold Seguin	(1953-)

SENS ET IMPORTANCE DE LA CONSECRATION AU CŒUR IMMACULE DE MARIE ¹

par le R.P. Jacques GERVAIS, o.m.i.
secrétaire de la Faculté de Théologie de l'Université d'Ottawa,
membre de la Société Canadienne d'Etudes Mariales

Le 31 octobre, puis le 8 décembre 1942, Sa Sainteté le pape Pie XII glorieusement régnant consacrait au Cœur Immaculé de Marie l'Eglise entière dont il est le chef et le monde que l'Eglise doit conduire à Dieu². Voilà un acte officiel qu'on ne doit pas et qu'on ne peut pas qualifier de pure formalité juridique ; il a un sens important : une valeur religieuse de piété et de dévotion à Marie, une valeur de supplication et de donation destinés à nous rendre plus disponibles à l'influence bienfaisante de Marie.

Le geste de Pie XII a aussi valeur d'exemple : il ne pouvait manquer d'être reproduit par les individus et les groupes particuliers pour qu'ils ratifient ce qui avait été prononcé au nom de tous. Le mouvement n'est pas que l'effervescence d'une mode passagère. Une consécration est permanente : c'est en permanence que l'Eglise et le monde ont été consacrés à Marie, c'est en permanence que l'acte consécuteur du Chef continue d'appeler la ratification des sujets³.

1. Sur la consécration au Cœur immaculé on trouvera d'autres renseignements et explications dans le recueil intitulé : *Consécration mariale. Journées sacerdotales d'études mariales. Rapports et documents*. Namur, 1943. En vente au Secrétariat Marie Médiatrice, boulevard de Diest, 121, Louvain.

Aussi en anglais on trouvera profit à lire John F. MURPHY, *Mary's Immaculate Heart. The Meaning of the Devotion to the Immaculate Heart of Mary*. Bruce, Milwaukee, 1951. Histoire, objet, excellence de la dévotion : l'acte de consécration. Bonne bibliographie.

2. On trouvera la traduction française du texte de la consécration dans le recueil sus-mentionné, p. 11-12. Texte italien dans les *Acta Apostolicae Sedis*, 1942, p. 345-346.

3. Le Pape nous a lui-même invités à faire cette consécration dans son encyclique « *Auspicia quaedam* » du 1er mai 1948. « Il y a quelques années, tous s'en souviennent, tandis que la dernière guerre faisait encore rage, voyant que les moyens humains demeureraient incertains et insuffisants à éteindre la cruelle conflagration, Nous adressâmes nos supplications à notre miséricordieux Rédempteur, par l'intermédiaire du puissant patronage du Cœur immaculé de Marie. Et comme notre Prédécesseur, d'immortelle mémoire, Léon XIII, à l'aube du XXe siècle, voulut consacrer tout le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, Nous avons voulu de même, comme représentant de la famille humaine rachetée, la consacrer solennellement aussi au cœur immaculé de la Vierge Marie. Nous désirons, par conséquent, que, chaque fois que les circonstances opportunes le conseillent, on fasse cette consécration dans les diocèses, dans les paroisses, mais aussi dans les familles ; et nous avons confiance que de cette consécration privée et publique sortiront en abondance les bienfaits et les faveurs célestes ». *Texte latin dans les *Acta Apostolicae Sedis*, 1948, page 172. Traduction française de *La Documentation Catholique*, 6 juin 1948, col. 708.

I—CONSECRATION A DIEU

Consécration est d'emblée un mot religieux. Et même lorsque par analogie le mot est transporté en un domaine profane, on veut par là attacher à quelque chose de profane la force et la valeur de la religion, comme, par exemple, on dit d'un dévouement entier à une cause humaine : se consacrer au relèvement d'une classe sociale ; ou encore de certaines règles qu'on estime intangibles : elles sont sacrosaintes.

Il est donc toujours d'actualité de comprendre le sens et l'importance de cette consécration. Il y aura avantage à étudier d'abord la consécration en son sens premier et le plus plein, celui de consécration à Dieu. On découvrira ainsi dans la variété de sens que le terme recouvre le sens le plus authentique, le *summum analogatum* en langage technique. On pourra ensuite l'appliquer analogiquement à la consécration mariale. Par le fait même on verra mieux comment la consécration à Marie ne vient pas s'ajouter, s'additionner à la consécration à Dieu et au Christ, mais bien s'y subordonner : se consacrer à Marie, c'est se consacrer au Christ par Marie.

Consacrer, c'est un acte, l'acte de rendre sacré, de faire passer du profane pour établir dans une affectation permanente à Dieu et au divin. Car le sacré s'oppose d'une part au profane et d'autre part comporte un rapport d'appartenance à Dieu.

Le profane dit d'une personne signifie celui qui n'est pas initié aux secrets de l'art, d'une profession, d'une société, celui donc qui n'est pas admis dans le cercle restreint et séparé de ces artistes ou professionnels, mais se trouve dans la condition du commun des mortels. Profane (du moins dans un sens non péjoratif) dit des choses, c'est ce qui est commun, accessible à tous, ce que tout le monde touche, à la portée de n'importe qui, non réservé, mais à l'usage commun. Le profane, c'est l'humain et le créé comme tels, car ce qui est humain comme tel n'est pas réservé, mais appartient à tout le monde ; ce qui est créé, tout le monde peut y porter la main. Le profane, au fond, c'est la créature dans sa consistance propre de créature et l'ensemble des rapports de créatures à créatures : la créature sur le plan créé est ouverte à toute créature.

Déjà on comprend, par contraste, que le sacré, c'est ce qui est séparé, réservé, secret, inaccessible, intouchable — tabou dans le langage des ethnologues — soustrait à l'usage commun, à l'usage purement humain. Et qu'est-ce donc, au fond, plus profondément que les interdits superficiels ou arbitraires, qu'est-ce donc qui sépare radicalement de l'humain ? C'est ce qui est suprahumain, donc divin. Qu'est-ce, au fond, qui fait d'une créature un être réservé ? C'est

la mainmise divine. Le sacré alors, c'est l'homme et la créature dans leurs inviolables relations à Dieu.

Dieu, en effet, est l'être sacré par excellence, il est le séparé, l'inaccessible, le transcendant. Isaïe, le prophète de la transcendance divine, appelle Dieu : saint, saint, saint, triple qualification équivalente à un superlatif absolu : ce qu'il y a de plus saint, de plus sacré, sacro-saint, la sainteté même. Aussi tout ce qui est de Dieu est sacré et rien n'est sacré que par rapport à Dieu.

On comprend maintenant pourquoi il y a en toute créature un caractère sacré qui commande le respect et échappe à l'emprise de nos mains. La créature par le fond d'elle-même nous échappe, parce qu'elle appartient à Dieu ; son caractère sacré, c'est son appartenance foncière au Créateur, elle est la chose du Souverain Maître beaucoup plus que la nôtre. Elle tient de lui son être intime à un point où nul autre agent ne pénètre ; elle porte la marque ou au moins le vestige de son Auteur, elle resplendit de sa gloire, elle est de son domaine avant et plus que du nôtre.

Du point de vue que nous venons de décrire, nous marchons dans un monde sacré : tout est sacré et n'a pas à être consacré. Mais si nous pouvons sous un autre aspect faire passer quelque chose du domaine humain et donc profane au domaine de Dieu, alors nous aurons une consécration. Il faut pour cela s'arrêter au cas spécial de l'homme.

L'homme, doué de conscience et de libre arbitre, se possède lui-même et possède le monde. Il est et son propre maître et le roi de l'univers, qu'il domine peu à peu. Voilà bien l'excellence propre de l'homme, sa dignité singulière. Comment va-t-il disposer de son monde intérieur et extérieur ? Il peut se contenter d'en faire un usage purement profane, en restant sur le plan créé, en se constituant le centre, en ne gardant pour perspective que le siècle présent et le monde ; attitude bien connue qualifiée de laïcisme (*Quas primas* de Pie XII), de « Secularism » (évêques américains) ; c'est l'amour du monde au sens biblique. Mais s'il descend en lui-même, il verra qu'au plus profond de lui-même il y a un autre, son Maître souverain ; il verra qu'au point même de jaillissement de son acte le plus libre, il est aux mains d'une liberté supérieure à laquelle il ne lui est pas loisible d'échapper ; de toutes parts il se voit envahi par l'influence divine qui le contient et le possède en lui donnant d'être. L'homme est assez orgueilleux pour refuser de reconnaître ce qu'il est. Mais s'il est raisonnable, le plus bel emploi qu'il fera de sa liberté et de son domaine, sera de reconnaître qu'ils viennent de Dieu plus que de lui-même, qu'ils appartiennent à Dieu plus qu'à lui-même, d'en faire hommage à leur Auteur premier, et de les offrir à sa gloire, de se

mettre à la disposition du Seigneur et de travailler à son service. Voilà l'acte religieux par excellence, s'arracher au monde, s'élever au-dessus de soi-même et se remettre à Dieu ; n'être soi-même que pour être à Dieu ; disposition intérieure d'une volonté toute dévouée à Dieu en hommage à son excellence et en service à sa gloire et en sujétion à sa conduite. Voilà bien le culte intérieur source et âme de tout culte, animateur de tout rite, forme de tout sacrifice.

Or, vous aurez sans peine reconnu dans cette disposition de volonté tous les éléments d'une consécration à Dieu. C'est si vrai que chaque matin, exprimant l'offrande que nous faisons de nous-mêmes à la Sainte Trinité, nous disons en l'appropriant au Saint-Esprit : « *Esprit de Dieu, je vous consacre toutes les affections de mon cœur* ». C'est pour christianiser, unir au Christ, baigner dans le Christ cette consécration de nous-mêmes au service de Dieu à l'instar du Fils devenu le serviteur dévoué et l'adorateur fervent, que nous recevons au baptême la consécration d'un caractère, décalque de la consécration substantielle du Verbe incarné. Par là nous sommes séparés des non-chrétiens, marqués comme membres du peuple saint, du nouveau peuple de Dieu, et députés à participer au culte divin.

Voilà donc la consécration première, générale il est vrai, mais universelle et compréhensive de toutes les autres. Toutes les autres ne feront que développer, intensifier, exprimer cette première consécration.

D'elle-même cette première consécration est purement intérieure et ne modifie que l'orientation de notre vie. C'est bien l'essentiel, désormais notre vie n'est plus mondaine ou séculière, sanctifiée qu'elle est en principe par sa direction vers Dieu. Mais effectivement notre vie peut encore continuer de s'écouler dans le profane ; on ne supprime aucune activité proprement humaine, on ne renonce ni au domaine ni à l'usage des choses créées ; on jouit de soi-même et de la création en toute liberté et parfaitement en ordre, parce qu'on a reconnu en parfaite liberté et sa dépendance personnelle et le souverain domaine de Dieu.

Mais on peut de diverses façons donner davantage à Dieu et se consacrer à lui en un sens plus strict. Pour exprimer sa plus entière appartenance à Dieu on peut soustraire quelque partie de son être ou quelque activité de sa liberté à un usage créé ou profane pour les réserver exclusivement à Dieu. Voilà la consécration opérée par les vœux de religion.

L'homme peut encore désigner dans la société — la société du peuple chrétien en fait — quelqu'un qui soit exempt de charges sociales ordinaires pour être préposé aux relations entre Dieu et le peuple. Voilà l'homme consacré du caractère sacerdotal : homme du peuple

chargé des choses de Dieu, homme de Dieu délégué auprès du peuple.

L'homme pourra aussi — cette fois par l'action du prêtre — signifier sa religion à Dieu par un signe plus parfait. Quel sera le moyen le plus parfait de signifier la transcendance absolue de Dieu, la dépendance non moins absolue de la créature, l'hommage absolument à part qui est conséquemment dû au Créateur ? Ce moyen ne sera-t-il pas d'enlever à tout usage humain quelque chose d'humain, comme par exemple du pain, et de le dédier exclusivement à Dieu comme sa propriété intangible sur laquelle les hommes n'ont plus de droit et qui sera comme perdue pour les hommes ? L'objet humain ainsi arraché à notre possession et ainsi passé en propriété de Dieu ne sera-t-il pas l'objet sacré par excellence et l'action par laquelle nous le rendons ainsi sacré ne méritera-t-elle pas à un titre supérieur le nom de consécration ? Voilà bien le sacrifice : *sacrificium, sacrum facere*. L'acte essentiel du sacrifice eucharistique s'appelle consécration et cette consécration couronne la série ascendante de nos consécérations à Dieu et leur sert d'expression vivante devant lui.

Tout au long de cette revue du mouvement ascendant qui nous détache de nous-mêmes et du monde pour nous donner à Dieu, nous avons illustré sous un aspect ou un autre la notion que nous énoncions au début. Nous avons compris que la consécration, sous peine de n'être qu'une vaine formule, engage nos vies ; elle les introduit sur un nouveau plan de rapports avec Dieu, elle inaugure un nouvel état d'appartenance et de soumission à Dieu.

Nous comprenons aussi qu'elle réclame soumission à tous les vouloirs de Dieu. Si notre soumission à Dieu est complète, elle s'étendra à ceux que Dieu a élevés à partager quelque chose de son excellence sacrée et de son domaine souverain. Ce sera reconnaître pleinement les volontés de Dieu que de se consacrer à Dieu en se consacrant aux détenteurs d'une part très haute de sa sainteté et de son pouvoir sanctifiant. Voilà qui nous amène à traiter de la consécration mariale.

II—CONSECRATION A MARIE EN SON CŒUR IMMACULE

Un premier fondement

Comprenons d'abord que l'excellence unique de Dieu, raison première de toute consécration, n'abolit pas toute autre grandeur et ne nivelle pas au même rang les échelons de la hiérarchie. Bien au contraire, c'est la marque de l'excellence divine que de se communiquer en des degrés différents aux créatures, en sorte que les unes participent plus que les autres à la bonté divine et se trouvent ainsi séparées du

commun et établies au-dessus des autres. Ces créatures privilégiées, sans rien enlever à la gloire de Dieu, mais plutôt la manifestant davantage, deviennent, à leur rang, sacrées et ont droit, selon leur dignité, au respect, au culte et à la soumission dûs aux excellences.

Ainsi en a-t-il été de la B.V. Marie, exaltée par Dieu à une grandeur et à un rôle hors de pair. Immaculée, pleine de grâce, mère de Dieu, associée du Rédempteur, médiatrice de la grâce, mère spirituelle des hommes et reine de l'univers (tout cela sans figure de rhétorique, mais au sens le plus rigoureux), l'humble Vierge est investie d'une grandeur d'ordre divin ; non seulement plus grande que les anges et les hommes, mais grande d'une grandeur d'ordre divin. En voilà assez pour faire d'elle à un titre singulier une personne sainte et sacrée, la Sainte Vierge — *Virgo sacra*, — le premier et le plus brillant reflet parmi les créatures de la sainteté divine. Aussi bien le culte rendu à la sainteté divine exige un culte à rendre à part à celle qu'il lui a plu d'élever si haut.

Deuxième fondement

Le rang que Notre-Dame occupe, lui donne, en outre, d'exercer une grande influence sur nos vies, en extension et en profondeur. Sans se substituer en rien à l'influence de Dieu et du Christ, mais plutôt agissant à l'intérieur même de cette double influence comme une sorte de raffinement que celle-ci se donne à elle-même, elle prend de cette dernière et l'ampleur et la puissance. Dans le plan divin, très libre de la part de Dieu, nécessaire de fait pour Marie et pour nous, la Sainte Vierge, en tant que coopératrice subordonnée de toute la rédemption, étend sa libre activité et son influence partout où s'étend et doit s'étendre la rédemption. Or celle-ci est universelle, incluant de droit tous les hommes, pénétrant jusqu'au fond des cœurs, utilisant à ses fins salutaires choses et événements, et dirigeant individus et sociétés vers leur bien commun éternel. Parce que Marie administre la grâce rédemptrice qu'elle a coopéré à mériter, son domaine est large comme le monde et l'Eglise, et profond comme les mouvements secrets des cœurs qu'elle touche. Marie est la Dame qui domine les cœurs parce que détentrice de la grâce qui les travaille et les anime ; elle est la reine du monde parce qu'elle le régit par son intervention mystérieuse sur les événements en vue de l'amener à l'Eglise de son Fils⁴ Notre-Dame jouit donc de droits étendus de possession sur nous ; elle a des

4. « Le mérite rédempteur est, à sa façon, le sien en même temps que celui de Jésus, et c'est pourquoi, avec Jésus, elle en règle l'application, en déterminant, en élaborant avec Jésus, dans une unité de volonté toujours parfaite, — puisqu'elle vise toujours ce qu'il y a de plus glorieux pour Dieu et de meilleur pour les hommes —, le plan de la distribution des secours surnaturels, et en obtenant de

droits sur nos vies ; nous lui appartenons. De même que nous appartenons à Dieu et au Christ, ainsi à l'intérieur de cette appartenance radicale et dans la mesure de l'influence que Marie exerce sur nous et en nous, nous appartenons à Marie. Nous appartenons à Marie de par les droits qu'elle a sur nous ; il reste à lui appartenir parce que nous reconnaissons ses droits. « *Tui sumus* », disait Léon XIII dans sa consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, « *tui esse volumus* », ajoutait-il. C'est ainsi qu'intervient l'idée de consécration à Marie.

Pourquoi la consécration à Marie

En effet de même que l'homme, comme il a été expliqué dans la première partie, se consacre à Dieu son souverain Maître en reconnaissant le domaine de Dieu et en se dévouant à Dieu, ainsi un fidèle chrétien, s'il est réellement dévoué à tous les vouloirs divins se doit de rendre hommage à Marie d'abord en lui offrant les louanges dues à son excellence, mais ensuite et surtout en reconnaissant librement sa propre appartenance à Marie, en s'ouvrant pleinement à l'action de celle-ci, en appelant et acceptant son influence et en se soumettant à son empire et à sa conduite. Un chrétien, pleinement consacré à Dieu, se doit d'entrer dans les vues de Dieu ; or il a plu à Dieu d'accorder à Marie une place et un rôle tels que nous dépendons de son action et que nous sommes son domaine, sa possession. Il faut donc accepter pleinement cette dépendance qui nous attache à Marie. Acceptation qui appelle soumission. Or soumission, *submittere* veut dire littéralement : prendre en main tout ce que l'on a et tout ce que l'on est dans l'ordre du salut (et en tout ordre, en tant que le salut commande tout le reste), donc se prendre en main et se remettre à Marie, se donner à elle, s'offrir à elle, se consacrer en un mot.

Voilà donc d'une façon générale et le sens et jusqu'à un certain point le devoir de la consécration mariale : rendre à Marie le culte sacré qui est dû à son éminente dignité et à l'influence profonde de son action salutaire sur chacun et sur le monde, en reconnaissant par un acte libre et les grandeurs qu'elle possède et les droits qu'elle exerce

Dieu, qui seul crée la grâce, par son intercession nécessairement efficace, en union avec l'intercession perpétuelle de Jésus, la réalisation de ce plan. Et comme rien de salutaire ne se fait, dans l'activité individuelle et sociale des hommes, si ce n'est par la grâce de Dieu, obtenir et distribuer ainsi les grâces conséquemment à l'opération de la rédemption, qu'est-ce pour Marie, associée à Jésus dans cette œuvre, sinon régir l'humanité, donner à l'humanité cette direction totale et collective la conduisant au bien commun dans l'ordre surnaturel qui constitue la royauté de domination ? » J. LEBON, dans *Consécration Mariale. Journées sacerdotales d'études mariales*, Namur, 1943, p. 68.

sur nous, en lui faisant conséquemment remise de nos vies, et en acceptant pleinement sa conduite.

Sens général, ai-je dit. Il exprime ce qu'on retrouvera au fond de toute consécration mariale ; mais ce sens général se nuancera de mille façons, selon, du côté de Marie, les titres que l'on mettra de l'avant (e.g. consécration à Marie Immaculée), selon, de notre part, la reconnaissance plus au moins explicite de l'appartenance à Marie, selon l'engagement plus ou moins profond à la servir, selon aussi les attrait personnels et les vocations.

Sans parler des choses consacrées à Marie — tel le *sacratissimum rosarium*, tels encore les lieux où Marie manifeste particulièrement sa présence, — on pourrait énumérer toute une gamme de consécrations personnelles à la Sainte Vierge, depuis la consécration d'un nouveau-né par sa mère jusqu'à la consécration très compréhensive et très volontaire de saint Grignon de Montfort.

Dans cette ligne de pensée, nous pouvons nous demander quel est le caractère particulier de la consécration de Pie XII à Marie. De bons auteurs — et les textes semblent leur donner raison — veulent que la nouvelle consécration ressortisse surtout à la royauté de Marie. Sans doute toute consécration, pour autant qu'elle est une ratification de notre appartenance à Marie, suppose, comme nous l'avons précédemment expliqué, un pouvoir de Marie sur nous. Mais « par la nouvelle consécration, c'est la royauté mariale au sens propre que nous voulons reconnaître, et en même temps, sa royauté universelle, avec le caractère éminemment social que cette royauté comporte comme celle du Christ : en effet, d'après l'acte officiel..., nous nous consacrons à Marie Reine du monde, victorieuse dans toutes les batailles de Dieu, en parallèle implicite avec la royauté du Christ. Voilà ce qu'a de particulier cette consécration, même quand elle est faite par des individus : c'est sa portée universelle et sociale, c'est qu'elle est comme une « intronisation » de Marie Reine de l'univers pour telle ou telle portion de son royaume, une reconnaissance officielle des droits de Marie sur tous les hommes et sur chacun en particulier. Et cet aspect social réside non seulement dans le fait que les organismes sociaux doivent reconnaître eux aussi, comme les individus, la souveraineté de Marie, mais en ceci que cette souveraineté est d'elle-même sociale et prend donc la vie des individus jusque dans ses prolongements naturels sociaux (l'homme étant un être social), appelant dès lors une considération essentiellement sociale elle aussi ⁵. »

5. Chanoine J. THOMAS, dans *Consécration Mariale, Journées sacerdotales d'études mariales*, p. 38-39.

Quelle que soit la portée d'une consécration, elle mérite d'autant plus ce nom qu'elle met davantage dans la dépendance voulue, désirée, aimée, de Marie. La consécration parfaite livre complètement et consciemment un serviteur de Marie à son emprise et à son service ; *consciemment* : en reconnaissant tout ce que Notre Dame veut exercer en nous d'influence ; *complètement* : en mettant à sa plus entière disposition « *opes, dotes, vitæ otia, vitam ipsam* ». Une vie et une société ainsi consacrées finissent par être envahies par la présence mariale. Ce que saint Paul dit du chrétien et de l'Église, qu'ils sont dans le Christ, que le Christ est en eux et vit en eux, qu'ils se transforment et se configurent au Christ, pourra s'appliquer équivalement au serviteur de Marie, de sorte qu'il vit en Marie, par Marie, pour Marie, selon la formule de saint Grignon de Montfort. Formule à première vue un peu vague ; mais c'est parce qu'elle est très compréhensive : dans sa compréhension très large, elle exprime avec beaucoup de précision le contenu spirituel de toute donation totale à la Sainte Vierge.

Effets de la consécration

Et les effets heureux de notre consécration ? Tout simplement un épanouissement plus rapide et plus normal de la vie chrétienne en tous ses aspects, et dans le cas de la consécration de Pie XII, particulièrement sous son aspect social. J'ai dit plus haut le rôle nécessaire et l'influence que la Vierge exerce dans la vie chrétienne : il est dès lors normal que la vie chrétienne ne puisse s'épanouir à moins de reconnaître et d'accorder pratiquement à Marie la place qu'elle doit occuper ; il s'agit ni plus ni moins de se mouler le plus possible sur l'économie présente du salut.

Ce qu'une vie peut gagner à s'en remettre à Marie

Quant à analyser ce qu'une vie gagne spécifiquement à cette remise de soi aux mains de sa Maîtresse, c'est une tâche aussi attrayante que difficile à cause du délié de pensée et de sentiment qu'il y faut apporter. Une comparaison — presque une analogie — nous en suggérera une idée : la différence entre deux chrétiens généreux dont l'un se contente d'une dévotion quelconque à Marie, et l'autre s'est livré le plus possible à elle, serait celle de deux enfants pareillement doués, également nés d'une mère incomparable ; mais l'un n'a pour sa mère qu'un respect et un amour ordinaires, tandis que l'autre a voué à sa mère le respect le plus affectueux, l'attachement le plus éclairé, la soumission la plus empressée. Est-ce que l'éducation de ce dernier, tout abandonné aux influences maternelles, ne fera pas des

progrès plus rapides et ne recevra pas de ces traits caractéristiques d'une éducation soumise au rôle irremplaçable que joue la mère dans cette œuvre ?

La part du cœur

Or, quel est le trait peut-être le plus marquant de cette influence ? N'est-ce pas la part du cœur ? Le cœur avec ce qu'il dit de tendresse, de chaleur et en même temps de générosité et de dévouement. Il y a une forme de bonté tendre et de dévouement chaleureux qui seule put faire éclore dans l'enfant certaines virtualités cachées et lui imprimer certains traits de caractère.

Objet de la dévotion au Cœur Immaculé

Cela nous amène à dire un mot de la consécration à Marie dans son Cœur Immaculé. Pie XII s'adresse en effet par deux fois au Cœur Immaculé de Marie : « à vous Marie, à votre Cœur Immaculé ». C'est bien à la personne de Marie que monte la donation, mais à la personne vue en son cœur. Cœur bien vivant, ni un pur symbole, ni un pur souvenir, mais le Cœur actuellement vivant de notre mère et reine glorieuse. Et ce Cœur nous le vénérons (et ici je cite le décret d'institution de la fête du Cœur Immaculé de Marie) « *comme le symbole d'une éclatante et singulière sainteté d'âme, et surtout d'un très ardent amour pour Dieu et pour son Fils Jésus et de sa tendresse maternelle envers les hommes rachetés par le sang divin.* » Cœur Immaculé, que l'Immaculée-Conception a établi dans une plénitude initiale de la sainteté dont il est le reflet ; Cœur dont l'Immaculée-Conception a purifié les tendresses dont il bat pour nous ; Cœur dont l'Immaculée-Conception a écarté tout égoïsme et qu'elle a dilaté assez large pour accueillir convenablement le Fils de Dieu en ce monde, pour coopérer à la rédemption universelle et prendre en charge maternelle et royale l'Église et l'humanité entières. Il ne faut donc pas un grand effort de pensée pour comprendre que son Cœur Immaculé est le centre vivant de la personne de Marie, la source d'inspiration de son action et le foyer rayonnant de son influence sur nous. On comprend qu'une consécration qui veut se soumettre le plus possible à Marie et à son influence aille d'emblée au centre et à la source. De même donc que la consécration par laquelle ses prédécesseurs avaient remis le genre humain au Christ-Roi s'adressait au Sacré-Cœur, ainsi Pie XII, exprimant lui-même ce parallèle, a-t-il confié au Cœur Immaculé de Marie la même humanité souffrante et misérable.

Voilà la raison d'être (ou l'une des raisons d'être) que nous

pouvons attribuer, du côté de Marie, au fait que la consécration s'adresse à son Cœur Immaculé ; la source jaillissante de son action sur nous.

Mais de notre côté ? Ici, je me livre à des conjectures. Si le Cœur de Marie est un centre de rayonnement, ne serait-il pas aussi bien un centre d'attraction ; ne serait-il pas le centre d'attraction capable d'unifier ou de réconcilier une humanité très divisée, le point de ralliement commun brillant au-dessus des barrières qui divisent⁶ ? Et peut-être bien l'une des raisons qui font du Cœur de Marie un centre d'attraction, c'est que tous trouvent en elle à la fois un Cœur très humain, pétri de notre humanité, en sympathie avec nous, un Cœur qui instinctivement prend notre part, et en même temps un Cœur dont la puissance est très grande et dont la prière pour nous est notre plus sûr appui. Ce qui fait que notre consécration tourne naturellement en imploration : la consécration de Pie XII est une longue et suppliante imploration.

Nous consacrer à Marie en son Cœur Immaculé, c'est donc attirer les hommes les uns vers les autres en les attirant vers Marie, c'est leur inspirer courage et les disposer d'une manière toute spéciale à recevoir les secours de Dieu par Marie.

Sans doute y a-t-il quantité d'autres bénéfices à attendre d'une consécration sérieuse au Cœur Immaculé de Marie. A quoi l'on pourrait adapter les mots de saint Thomas concluant son énumération des bienfaits de l'Incarnation : « *Il en provient encore une multitude d'autres qui dépassent nos vues humaines* ».

Un geste si glorieux pour Dieu et Marie, si engageant et si salutaire pour nous, ne se doit accomplir qu'en une circonstance appropriée. Et quelle circonstance serait mieux appropriée que le centenaire de la proclamation dogmatique de l'Immaculée-Conception ?

6. C'est la pensée émise par le R.P. GARRIGOU-LAGRANGE dans son ouvrage *La Mère du Sauveur*, 1948, p. 336.

En parlant jeune J.O.C.

Espérance et désespoir

par M. l'abbé Aurélien Breault, ptre

Sur tous les tons à l'école, sur les tribunes publiques, dans les journaux on proclame que la jeunesse est l'espoir de demain. On souligne que dans 10 ou 15 ans les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes qui auront entre les mains une large part des responsabilités dans la nation. En effet, ils seront pères de famille, ils seront conseillers ou commissaires dans leur localité, ils auront une influence bonne ou mauvaise. Quand on réfléchit à cela en regardant défiler 400 jeunes adolescents la poitrine gonflée, la démarche ferme et cadencée par un tambour puissant, la tête haute et fière, le regard fixé en avant — impossible de le cacher — l'espoir jaillit en trompe et on oublie du coup bien des soucis.

Mais le triomphe dure un instant. Le lendemain de la parade, les jeunes reprennent le train train quotidien. Il reste quelque chose de leur virile allure d'hier mais bien d'autres aspects de leur personnalité aussi apparaissent. L'éducateur peut savourer ces joies éphémères mais il ne doit pas s'y arrêter. Il faut qu'il continue son travail et qu'il sache faire marcher son homme tout seul un bon jour. Le cadre soutient l'inconstante volonté du jeune de 15 ans mais, il faut le noter, nombreux sont ceux qui sortent des cadres scolaires à 13, 14 et 15 ans. Alors qui s'occupera de ces jeunes au sortir de l'école, au moment le plus décisif de leur vie ? L'entrée au travail, l'utilisation plus complète de la liberté, la participation à des loisirs plus compromettants, la rencontre d'une petite fille sont des problèmes immédiats qui requièrent une attention spéciale. Moment de *désespoir* pour nombre de famille et disons-le aussi pour nombre de jeunes qui ne savent pas trouver la planche de salut.

Le problème

A l'école X en juin on comptait 33 garçons en 7e, 8e, 9e années. En septembre 19 seulement reprennent la classe. Où sont les autres ? 4 poursuivent ailleurs leurs études, 10 sont lancés dans la vie. Déjà ils se croient « grands » et « expérimentés ». Ils n'ont plus à obéir... Avec impatience ils supportent les recommandations de leurs parents. Ils gagnent, paient pension, achètent eux-mêmes leur habit à tant par semaine. Ils sont à l'aise car ils ont des dettes dans 2 ou 3 magasins... Ils ont tôt fait de risquer une veillée au grill, de jouer leur

partie de carte. Pour dire qu'ils sont à l'aise là-dedans, non, mais ils veulent raffermir leur position et s'imaginent trouver là tout ce dont ils ont besoin pour se former, être comme les autres, détruire au plus vite ce qui leur reste de l'école et les classerait comme « bon enfant ».

Après quelques mois ils sont méconnaissables. Leur mentalité est complètement changée. Sous prétexte de ne pas paraître « nono » ils affichent une attitude frondeuse et quelques fois grossière. Ils négligent leurs devoirs religieux, ils posent à l'indifférence. Dans la majorité des cas, c'est un tiraillement intérieur, un combat douloureux qui créent semblable attitude. La vie autour d'eux apparaît tellement différente de ce qu'ils ont appris. Dans leur tête légère se pressent certaines questions : « *Qui donc a dit la vérité ?... Sont-ce mes maîtres, mes parents ?... Pourquoi ne serait-ce pas mes compagnons de travail, de loisirs qui auraient la vraie formule ?...* » Insensiblement le pli se prend, se durcit et l'espoir vis-à-vis tel ou tel s'évanouit pour laisser place sinon au désespoir, du moins au désenchantement devant le gaspillage qu'il fait de la vie... Lui aussi !!!...

Qu'en pensez-vous ?

Cette situation n'est pas tolérable, bien sûr. Elle ne devrait pas exister chez-nous. Nous pouvons compter sur un fond de foi assez solide à l'école, dans nos familles pour que nos jeunes n'aient pas à souffrir semblable abandon à 13, 14, 15 ans.

Si les jeunes se perdent à ce moment-là, c'est sur cette période de leur vie que doit se tourner notre attention. Hélas ! on n'aime pas ordinairement s'occuper de ces jeunes turbulents, qui cassent les vitres, déplacent les roches du parterre, détériorent le mobilier de la salle, ne manifestent aucune reconnaissance, parlent dur et franc. Pourtant ils retireraient profit un jour ou l'autre de ce qu'on fera pour eux. Il faut les prendre tels qu'ils sont, les comprendre, leur faire confiance. Ce besoin d'activité, d'affirmation chez eux il faut le canaliser, le rendre utile.

Qui peut s'occuper d'eux ?

Au sortir de l'école qui peut prendre en charge de semblables sujets ? Qui peut prétendre continuer l'éducation de ces jeunes hommes, espoir de demain ?

Les organisations paroissiales ?

Elles ne sont pas toutes à la portée des jeunes de cet âge. Les loisirs paroissiaux les aideront grandement, mais là ne se trouve pas toute la solution.

Les associations pieuses ?

Elles atteindront certaines âmes mais leur allure et leurs activités ne correspondent pas à l'élan de jeunesse qui s'empare du plus grand nombre.

Les groupes culturels et nationaux ?

Ils rendront service à ceux qui sont plus développés et qui ont su garder un souci de culture plus prononcé.

J'ai la ferme et solide conviction que le seul mouvement capable de protéger totalement et d'aider sur tous les plans les jeunes qui sortent de l'école est la J.O.C. Puisqu'elle est à la fois école, service, corps représentatif, la J.O.C. saura atteindre les jeunes sur les divers plans de leur personnalité. Sa formule est éprouvée, il s'agit de l'accepter, de l'appliquer et de lui donner confiance absolue. Autrement si vous prenez la J.O.C. pour la déformer, l'étriquer, prenez autre chose. La J.O.C. est fondée, il faut la prendre entière : *Elle est une solution difficile mais elle est la seule solution complète.*

Comment s'en tirer ?

Le vicaire de X veut s'occuper des jeunes, d'abord il sait exactement combien ils sont à l'école ; combien en sortiront cette année définitivement ; il s'informe de leur goût, de leur travail, etc... Il les voit en particulier le plus tôt possible et fait toucher du doigt à chacun les problèmes qui l'attendent. Il doit ensuite les *grouper* et ceci est important car bien des problèmes se solutionnent en équipe seulement. Il les tient collés au réel de leur vocation et de leur vie actuelle. Après ce premier travail il passe à l'organisation.

Travail préliminaire

Dans cette paroisse la J.O.C. est relativement forte. Trois bonnes équipes mènent une action suivie, ordonnée, efficace. L'aumônier consulte le comité et ils constatent que les jeunes abordés seraient maintenant assez préparés pour se réunir seuls en équipe avec un responsable. Il est décidé de leur laisser le local pour un soir. Il en vient 6. Les gars de la section arrivent une heure après, parlent avec chacun, les mettent à l'aise, lient l'amitié.

Ils se proposent de se revoir. C'en est fait, une équipe s'ajoute aux trois autres. Même programme, même local, même salle. L'heure, le jour des réunions ne correspondront pas toujours car les plus grands comme les plus jeunes ont besoin de se sentir autonomes à certains moments.

Réunions et activités

Les réunions pour ces jeunes-là comportent une partie récréative assez longue : ping-pong, culture physique, cartes, etc... C'est tantôt avant, tantôt après que se loge la réunion, genre forum. Substantiellement on y fait revision de vie, la méditation et l'organisation de l'action. On insiste sur des activités extérieures. v.g. Assemblées générales de la J.O.C., fêtes de cabane à sucre, organisation de clubs de balle ou de hockey. Les jeunes se manifestent dans cette action, au responsable et à l'aumônier de surveiller pour ne pas verser dans l'activisme.

Prendre souvent la température de l'équipe des jeunes. Ils sont versatiles, inconstants, chicaniers. Ainsi un bon jour ils reconnaissent avoir fait telle bêtise, ils deviennent pour un temps plus craintifs, plus distants. Les responsables ou l'aumônier devrait faire les premiers pas et vider cette question qui change l'atmosphère.

Problèmes de croissance

Un jour est venu où une autre équipe de jeunes s'est formée dans la section. Une compétition fut ouverte. Elle faillit anéantir les deux équipes. Des manquements à la charité allumèrent l'orgueil chocatif de ces jeunes gaillards. L'intervention de l'aumônier a réussi à éteindre ce foyer d'infection et à rallumer l'ardeur. Le responsable maintenant surveille ce nouveau danger.

Le passage à la J.O.C. ?

La question ne se pose pas car il n'y a pas deux branches. C'est la J.O.C. dans laquelle 3 équipes sont des jeunes de 16 ans en montant et 2 équipes groupent les plus jeunes. Ils ne sont pas comptés séparément, ils sont des jocistes authentiques, ils appliquent la méthode du voir, juger, agir, entre-eux, par eux et pour eux.

Difficultés ?

Elles sont nombreuses. D'abord l'âge des garçons. Ils sont à l'âge difficile et c'est vrai. L'ambiance du milieu, la soif de liberté, l'expérimentation. Il est difficile aussi d'avoir des responsables capables d'aider vraiment ces jeunes, de les comprendre et d'avoir sur eux un ascendant suffisant sans être hautains ou trop autoritaires.

L'aumônier ne trouvera pas toujours très consolant le ministère auprès de ces jeunes. Le goût, la patience pourront venir à manquer. C'est de lui cependant que dépend le succès des équipes de jeunes dans la J.O.C. comme c'est lui qui tient en mains le sort de toute l'A.C.

Le prêtre et les jeunes débutants au travail

L'aumônier doit veiller avec soin à trouver et à former des responsables capables d'agir auprès des garçons de 13, 14, 15 ans c'est un devoir primordial. En plus il doit lui-même être *disponible* pour ces jeunes. Un jour, peut-être lointain, le prêtre se rendra compte qu'un tel est devenu quelqu'un parce qu'il a pu à loisir prendre un contact surnaturel avec lui. Jamais le prêtre doit paraître importuné de la visite d'un jeune car si l'heure de sa confiance est arrivée, demain il sera trop tard. Le prêtre a un message pour ces jeunes-là et s'il ne trouve pas le temps de s'occuper d'eux pour leur transmettre ce message sauveur, la classe ouvrière de demain sera perdue parce que le prêtre n'aura pas pris le temps de la sauver.

Disponibilité et compréhension, voilà ce qu'il faut à l'aumônier pour s'occuper de ces jeunes qui malgré tout préfèrent à la descente la rude montée.



Journées d'Etude d'Action Catholique

M. l'abbé Gaston Hains vient d'organiser au cours du mois de juin des journées d'étude d'initiation au travail pastoral et en particulier à l'Action Catholique. Ces journées sont spécialement dédiées à tous les jeunes prêtres qui viennent d'être ordonnés. Quelques autres ont demandé de s'ajouter. Ces J.E. auront lieu au Lac Supérieur chez les Pères de la Fraternité Sacerdotale. L'initiation mérite d'être soulignée et imitée.

Vie des mouvements :

L.O.C.

Journée d'Etude Nationale des responsables de noyaux de formation

Les responsables fédéraux de noyaux de formation se sont réunis le 29 et 30 mai dernier à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal. La journée d'Etude était sous la présidence conjointe des deux responsables nationaux, M. Léopold Séguin pour la L.O.C. et Mme Laudya Gélinas pour la L.O.C.F. Le but de la réunion était de prendre connaissance des nouveaux textes qui devraient servir pour les prochains groupes qui s'organiseront à l'automne. L'un des aspects de la nouvelle présentation, c'est que les textes sont différents pour les hommes et pour les dames. On a voulu partir des centres d'intérêt immédiat de chaque catégorie pour les amener à une vue d'ensemble des problèmes du foyer. Toutes les fédérations étaient représentées à cette réunion que l'on considère des plus importantes. Sur la fin du dimanche après-midi il y eut réunion conjointe avec les responsables fédéraux du service d'Orientation des foyers. On y discuta un plan de collaboration entre les noyaux de formation et le service d'Orientation des foyers. En plusieurs endroits le S.O.F. a permis de découvrir de beaux chefs qui sont devenus d'excellents militants du mouvement.

Journée d'Etude Nationale du service d'Orientation des Foyers

La journée d'étude annuelle des responsables fédéraux du S.O.F. s'est tenue, cette année, à la même date et au même endroit que la réunion des responsables des noyaux de formation. La réunion était sous la présidence des responsables nationaux, M. et Mme Roger Bélanger. Les diocèses représentés étaient les suivants : Chicoutimi, Montréal, St-Hyacinthe (fédération régionale de Granby), Nicolet, Québec, Valleyfield et Trois-Rivières (fédérations régionales de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan-Falls et Shawinigan-Sud). On notait la présence de MM. les abbés Jean-Paul Lemieux, de Drummondville, Roger Bouvier de Granby et Jules Parenteau de Montréal.

Toute la journée d'étude a porté sur l'Orientation apostolique du service. On insista sur le soin qu'il faut apporter à découvrir les chefs et à les orienter vers les mouvements d'Action Catholique et d'Action sociale. Le service n'a donc pas un but d'information mais de véritable orientation des foyers.

Voici les résultats obtenus par le Service au cours de l'année :

Diocèse de Chicoutimi : 2 groupes, 22 couples ;

Diocèse de Montréal : 27 groupes, 385 couples

Diocèse de St-Hyacinthe — fédé de Granby : 7 groupes,
136 couples ;

Diocèse de Nicolet : 7 groupes, 91 couples ;

Diocèse de Trois-Rivières — fédé de Trois-Rivières : 4 groupes,
41 couples — fédé de Shawinigan : 6 groupes, 67 couples
— fédé du Cap-de-la-Madeleine : 4 groupes, 35 couples —
fédé de Shawinigan-Sud : 2 groupes, 26 couples ;

Diocèse de St-Jean : 4 groupes, 39 couples ;

Diocèse de Québec : 4 groupes, 67 couples ;

Diocèse de Valleyfield : 1 groupe, 13 couples ;

Diocèse de Sherbrooke : 3 groupes, 35 couples ;

Total : 71 groupes, 956 couples.

Voici maintenant les effectifs des quatre dernières années :

1950-51 — 20 couples — 223 couples

1951-52 — 39 groupes — 477 couples

1952-53 — 58 groupes — 724 couples

1953-54 — 71 groupes — 956 couples

La L.O.C.F. s'organise au diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Les deux premières sections de L.O.C.F. du diocèse de Ste-Anne de-la-Pocatière viennent d'être officiellement affiliées à la L.O.C. canadienne. Celles de Rivière-du-Loup et de Montmagny. On sait que les sections masculines existaient depuis quelque temps.

A cette occasion, le R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i., aumônier national-adjoint, fut invité à prêcher une récollection aux deux endroits. Les 1er et 2 mai, il se rendit à Rivière-du-Loup en compagnie de M. l'abbé P.E. Deschênes, l'aumônier diocésain du mouvement. Le 2 mai au soir, il y eut une courte cérémonie d'affiliation officielle. Le comité de L.O.C.F fut installé dans ses fonctions. C'est Mme Valérien Hogdson qui devient la première présidente de la section St-François-Xavier de Rivière-du-Loup. L'aumônier est M. l'abbé Li-guori Lemieux. La section comprend une vingtaine de militantes.

Le 3 mai au soir, c'était la récollection de la section de L.O.C.F. de Montmagny. Mme Irène Laberge-Côté fut nommée comme première présidente. C'est M. l'abbé Gérard Labbé qui est aumônier de la L.O.C. de Montmagny. Une douzaine de militantes composent la section.

A PROPOS DE CORPORATISME OU D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Nous recevons sous ce titre un article de M. François-Albert Angers accompagné d'une lettre nous demandant l'hospitalité de nos pages. Bien qu'à notre jugement l'article de M. Angers eut gagné à être relu par l'auteur avant la publication nous croyons devoir nous rendre à son désir et le livrer tel quel à nos lecteurs, puisqu'il tient à se défendre là où il s'est cru attaqué.

La Direction

Montréal, le 12 mai 1954

Monsieur le directeur,
L'Action Catholique Ouvrière,
1001, rue Saint-Denis, Montréal 18.

Monsieur le Directeur,

Votre revue publiait dans son numéro d'avril un article du révérend Père Pierre-Paul Asselin, o.m.i., rapportant un compte rendu des Journées d'Etude Sacerdotales consacrées au corporatisme ou organisations professionnelles.

Entre autres choses, tel que rédigé, ce compte rendu laisse entendre que c'est en somme l'abbé Dion qui a tiré des conclusions de ces journées par une série de propositions qui tendent à démontrer l'inopportunité de travailler à la réalisation du corporatisme chez nous.

Après avoir pris connaissance de ce texte et à cause de la grande diffusion qu'il connaîtra dans les milieux particulièrement aptes à aider à la réalisation de l'organisation professionnelle, l'exécutif de l'Action Corporative a jugé qu'une réponse officielle s'imposait à ces remarques.

C'est le texte de cette réponse que je vous inclus en vous demandant de le faire connaître à vos lecteurs de la même façon que vous avez porté à leur connaissance les idées de l'abbé Dion sur le sujet.

Avec mes remerciements anticipés pour l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

François-Albert Angers

Secrétaire de l'Action Corporative.

Indications réalistes ou surréalistes ?

L'Action Catholique Ouvrière d'avril, sous la signature du Rév. P. Pierre-Paul Asselin, o.m.i., apportait à ses lecteurs un compte-rendu des Journées Sacerdotales d'Etudes sociales sur l'organisation professionnelle. Or l'impression générale que donne ce compte-rendu, c'est qu'en dépit des recommandations fort précises des papes, tout ce qu'on aurait trouvé à dégager de la doctrine sociale de l'Eglise en la matière, c'est « d'orienter les efforts de tous ceux dont nous sommes responsables vers la collaboration » (p. 162).

Quant au reste, c'est-à-dire à ces « *corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la corporatisme* » (Pie XI, Divini Redemptoris), les seules institutions par lesquelles « *on pourra faire régner, dans les relations économiques et sociales, l'entraide mutuelle de la justice et de la charité* » (Pie XI toujours, et cité dans l'article en question, p. 161), ce serait chose si « complexe », qui « suppose

une évolution profonde de l'ordre social et économique » qu'aucun « théoricien ne peut préciser les formes concrètes dans son cabinet de travail », ce qu'on aurait eu trop « tendance chez nous à oublier par le passé » (p. 161). Donc inutile de nous préoccuper de tout cela pour le moment. Laissons faire, attendons que les événements réalisent d'eux-mêmes le corporatisme et parlons, pour en aider l'avènement, de collaboration. Autrement dit, parlons, parlons !... sans rien suggérer de concret de peur de tomber dans le travers de ces fameux théoriciens du corporatisme, qui sont d'ailleurs si peu nombreux chez nous qu'y faire allusion c'est à peu près les désigner du doigt.

Dans une telle perspective, que fait-on des recommandations si pressantes de Pie XI et de Pie XII, non pas seulement de prêcher la collaboration, mais de réaliser le corporatisme ? Quel sort fait-on aux apostrophes qu'il a lancées à ceux qui s'évertuent aux nationalisations, aux réformes de structure, etc., c'est-à-dire à toutes sortes de réformes bien intentionnées mais d'une efficacité limitée ou même discutable, au lieu de s'atteler très précisément et très concrètement à des formes de collaboration conçues pour mener à la formation des ordres professionnels ; considérés par l'Eglise comme la solution efficace par excellence. Sans doute n'y aurait-il rien à dire si le langage de l'auteur s'en tenait aux conseils du cardinal Léger, à savoir que le prêtre n'a pas été envoyé au monde « pour bâtir des structures temporelles, mais pour le changer par le dedans » et si ce qu'il écrivait ne pouvait concerner que des directives sacerdotales. Mais qu'est-ce que cette condamnation en bloc, sous prétexte d'irréalisme, de tous ceux qui ont consacré leurs temps libres à étudier les questions corporatives en vue de mettre au point des techniques qui permettent aux hommes de l'action immédiate d'orienter leurs efforts vers des réalisations corporatives plutôt que vers des réalisations socialisantes ? Serait-ce que dans trop de milieux chrétiens on en est venu à affectionner plus la lutte des classes que les tentatives concrètes de réalisations de l'article central au programme de restauration sociale et moral que l'Eglise propose au monde, à savoir la reconstruction d'un monde corporatif ?

Car c'est une erreur de laisser entendre que la réalisation du corporatisme, selon la pensée de l'Eglise, « suppose une évolution profonde de l'ordre social et économique ». C'est le rôle du corporatisme de provoquer cette évolution. Naturellement, son succès ne sera assuré, selon les perspectives de l'Eglise, que si ce régime parvient, par ses structures, à opérer cette transformation, qui exige évidemment plus que de simples modifications des structures, mais qui doit presque nécessairement commencer par elles et se réaliser en elles, chemin faisant. Tel est le sens que comporte indiscutablement les directives pontificaux. Il n'est donc pas permis d'attendre que cette évolution se soit produite pour commencer à édifier l'ordre corporatif ; c'est en l'édifiant dans un esprit de justice et de charité qu'on la déterminera. Aussi bien n'est-ce pas une telle étude que le cardinal Villeneuve recommandait dès 1937 ; ce qu'il demandait, c'était, selon sa propre expression, du « corporatisme à plein », non pas une tiède collaboration.

Mais c'est aux théoriciens qu'on en veut, à ceux qui comme par coïncidence se trouvent cependant être presque les seuls à parler vraiment et sérieusement de corporatisme chez nous, vu que les véritables intéressés, ouvriers et patrons syndiqués, préfèrent pour le moment du moins poursuivre leurs intérêts de classe plutôt que les exigences du bien commun. Haro ! donc sur les théoriciens... et après cela chacun pourra continuer ses petites affaires en toute tranquillité ! Seulement il

faudrait à l'encontre de ces remarques caustiques poser la question suivante : est-il si certain que les événements postulent à ce point le corporatisme que les études et les conseils des théoriciens n'aient pas leur utilité pour orienter l'action en ce sens plutôt qu'en un autre que nous connaissons bien ? Car ne nous faisons pas illusion : à l'heure actuelle, qui ne va pas vers le corporatisme s'en va vers le socialisme, qu'il l'admette ou non, qu'il s'en aperçoive ou non. Un peu d'observation, quelques moments de réflexion sur les éléments du problème contemporain et beaucoup d'histoire sociale de notre époque conduiront n'importe quel esprit sincère à cette conclusion inévitable.

Ici, on pourrait en apparence me prendre à mon propre jeu. Je suis, en effet, si fortement convaincu par mes études scientifiques et philosophiques autant que par ma foi dans les directives de l'Eglise, de la valeur du corporatisme que j'estime inévitable l'évolution du monde vers une réalisation de ce genre. Mais si l'on s'en remet à la fatalité de réaliser le seul ordre qui soit véritablement un ordre, quand y arriverons-nous ? Par quelles épreuves politiques, économiques et sociales de toutes sortes avec leurs conséquences pour la foi et le salut des chrétiens, donc pour l'Eglise, devons-nous passer avant d'y parvenir ? Tel est le seul problème ! Mais crucial ! Et c'est là que la propagande des moralistes et les études des théoriciens deviennent importants pour nous permettre, à nous chrétiens, et pour permettre à l'Eglise d'éviter ces épreuves, si ainsi le veut Dieu, par une réalisation plus hâtive du véritable ordre social chrétien.

Or ici, selon le Père Asselin, c'est l'abbé Gérard Dion qui intervient et qui met le point final du débat, si l'on en croit la façon dont est présenté le compte-rendu, par ses « *inductions réalistes et judicieuses* », nous dit-il. Comme tout le monde ne peut pas être du même avis pour qu'il y ait un monde, on me permettra de soumettre aux lecteurs qui ont pris connaissance de ce texte, que les remarques de l'abbé Dion me paraissent pour le moins « *surréalistes* », pour ne pas dire enfantines, à moins qu'elles ne soient tout simplement le signe d'un adversaire du corporatisme qui préfère ne pas exprimer son opposition directement et choisir de faire de l'obstruction à coups d'arguments dont la faiblesse ne peut échapper qu'à un esprit distrait.

1. Tout d'abord l'argument que l'auteur du compte-rendu a déjà pris à son compte : la nécessité préalable d'une transformation profonde de l'ordre économique et social actuel. N'insistons pas puisque la réponse a déjà été donnée. Si c'était exact, il serait tout de même curieux que le Pape insiste tant sur l'urgence qu'il y a de réaliser l'ordre corporatif. Faudrait-il le classer parmi les théoriciens de cabinet qui proclament, comme on dit, des choses belles en théorie, mais irréalisables en pratique ?
2. La province de Québec n'est pas une unité économique, donc pas de corporatisme possible dans Québec seul. Pourtant il existe des corporations dans Québec seul, qui fonctionnent et réalisent déjà certaines choses ; le syndicalisme catholique, dans le même ordre, réussit assez bien tout de même dans le Québec seul qui n'est pas une unité économique. L'extension juridique, même y fonctionne sans nécessairement s'étendre à tout le Canada. D'ailleurs qu'est-ce qu'une unité économique ? la réalisation du corporatisme exige-t-elle un cadre englobant cette unité économique ? Il faudrait régler ce point avant de se prononcer.
3. M. l'abbé Dion nous laisse entendre ici que la réponse à notre question est affirmative et qu'unité économique signifie pays parfaitement

indépendant. Car, selon lui, le Canada ne pourrait même pas songer au corporatisme vu qu'il ne serait pas une unité économique. N'est-ce pas un fait d'évidence que nous sommes dépendant des Etats-Unis ? Il est ainsi impliqué que tout ce que nous avons à faire c'est d'attendre que ça vienne de Washington. Comme suggestion, c'est l'équivalent de ce qu'on appelle au Parlement, le renvoi d'un bill à six mois, c'est-à-dire presque à tout jamais. M. l'abbé Dion a d'ailleurs manqué son coup et il risque encore ainsi d'avoir le corporatisme plus vite qu'apparemment il ne le désire. Il a oublié que les Etats-Unis sont dépendants économiquement du reste du monde, où ils s'approvisionnent de tant de choses et dont ils ont tant besoin, comme client. Et dire qu'ainsi il a manqué le coup de nous proposer d'attendre une décision de l'ONU !

Ces affirmations sont du plus haut cocasse. Y répondre prendrait évidemment trop d'espace ici. Mais pour couper au plus court, je suppose qu'il faut classer nos évêques également parmi ces théoriciens qu'il ne faut pas trop écouter lorsqu'ils disaient dans la lettre collective sur le problème ouvrier :

« Bâtissons-nous sur ces bases ? Ou fournirons-nous un exemple de ces occasions opportunes qu'on laisse échapper faute de les saisir à temps ?... » (allusion à un texte de Pie XII reprochant aux peuples d'avoir laisser passer maintes occasions opportunes de réaliser le corporatisme...)

« nos très chers Frères, continuent les évêques, notre région serait plus responsable que d'autres d'une omission en une affaire si importante. »

Ne dirait-on pas qu'ils nous disent que c'est à nous de commencer, non pas d'attendre que les autres commencent, fussent Washington et l'ONU !

4. La CTCC ne peut rien faire seule ! Il faut la collaboration avec les unions syndicales neutres. — Cela veut-il dire que la CTCC ne peut pas commencer, ce qu'elle me semble assez loin de faire à l'heure actuelle !
5. Les Canadiens français sont-ils les seuls catholiques au pays ? en Amérique du Nord ? — On dirait que M. Dion se révolte ici contre la responsabilité même que nous ont prescrit les évêques de commencer. Car après tout, même si nous ne sommes pas les seuls, pourquoi ne serions-nous pas les premiers ?
6. Les catholiques américains aussi pensent à ces problèmes ; travaillons donc de concert avec eux si nous voulons arriver à des résultats concrets. — Personne ne songe à boudier cette collaboration. Mais qu'y a-t-il de réaliste dans cela qui puisse nous détourner de nous mettre immédiatement et activement à la tâche de construire une organisation corporative chez nous ? Les « théoriciens » que l'on méprise tant se sont précisément occupés de démontrer que nous pouvions commencer chez nous. Suffit-il de quelques remarques à bâtons rompus faites par un homme dont rien ne prouve qu'il ait considéré spécialement ce problème, pour jeter par terre toutes leurs conclusions. Tout le monde admet qu'il y a des difficultés à réaliser l'ordre corporatif, comme sous toute autre œuvre humaine. Est-ce une raison, parce qu'on ne peut tout faire dans certaines circonstances données, pour ne pas réaliser au moins ce qu'on peut ? Pour parodier Olivar Asselin ne pourrait-on pas dire qu'un ordre corporatif imparfait vaudrait tout de même mieux que le désordre.

Aussi peut-on croire, sur la foi de ces seules remarques, que l'auteur du compte-rendu a commis quelque imprudence à condamner d'emblée les Caron, les Minville, les Guoin, etc., etc... et à proclamer utopique une organisation professionnelle québécoise, et même canadienne, « *aussi longtemps que les Etats-Unis n'auront pas bougé dans ce sens* ».

Cette argumentation et cette conclusion, qui se veulent réalistes, sont en fait ce qu'il y a de plus irréaliste, car elles se développent sous le signe d'une hypothèse hautement utopique. Elles impliquent que l'organisation corporative va nous arriver d'un en-haut quelconque, comme le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres, une fois que par une longue procédure de purification nous aurons atteint l'état de perfection et de mérite approprié. Pour construire un ordre temporel, comme pour édifier un immeuble, il ne suffit pas d'en rêver ou de prier. Il faut se mettre à l'ouvrage, poser la première pierre, puis une deuxième, etc... selon un plan parfaitement défini et des objectifs précis.

Cette première pierre a été posée chez nous, c'est le syndicalisme. D'autres d'ailleurs ensuite : le mécanisme de la convention collective, de l'extension juridique, du comité paritaire, etc... Même en supposant ou constatant que nous ne sommes ni une unité économique, ni les seuls catholiques en Amérique nous avons tout de même déjà fait cela sans demander la permission à personne. Rien ne nous empêche de continuer. Le malheur, source profonde de toutes ces oppositions sourdes, c'est que d'aucuns se sont tellement attachés à ces premières pierres qu'ils veulent s'en satisfaire et arrêter là leurs efforts, ou les prolonger exclusivement dans la ligne immédiate de ces développements en dépit du grave danger d'aboutir ainsi au syndicalisme révolutionnaire. Considérant le syndicalisme comme une fin au lieu d'un moyen, ils refusent d'admettre son caractère d'intermédiaire, pourtant affirmé nettement par Pie XII lui-même. Et au moment précis où il est important de l'inclure dans un ordre pour empêcher ce flot puissant de déborder, ils se réjouissent plutôt du débordement, soit que certains y voient l'occasion de satisfaire les animosités et les rancunes de classes qu'ils ont accumulées, soit que d'autres s'attachent à des idéologies plus ou moins fulgurantes que le corporatisme évidemment ne pourrait pas tolérer parce qu'elles ne sont pas compatibles avec le bien commun. D'où leur opposition.

Les directives pontificales sont assez précises pour qu'il ne soit pas permis d'hésiter sur ce point : toutes nos forces doivent être tournées vers la réalisation la plus rapide possible de l'ordre corporatif. C'est le grand objectif à réaliser et notre tâche de catholique ne consiste pas à soulever des objections techniques pour en retarder le développement, mais pour travailler tous ensemble à les résoudre au plus vite. Dès qu'on sort de là, dès que les propositions sont d'un caractère dilatoire plutôt que stimulant, il importe de leur appliquer la marque du fer rouge. Les temps approchent où nous devons nous compter et où quiconque ne sera pas sincèrement et activement pour l'ordre corporatif devra admettre qu'il s'en va au socialisme. Et se rappeler qu'à la suite d'une étude profonde de toutes les implications du socialisme, Pie XI a déjà conclu qu'il n'est pas possible d'être à la fois un vrai socialiste et un bon chrétien ! (Quadragesimo Anno). C'est pourquoi *L'Action Corporative* se permet ce rappel à l'ordre, peut-être vigoureux, mais nécessaire pour que des esprits non avertis ou distraits ne se laissent pas entraîner dans la voie du désordre.

JOS. VAILLANCOURT INC.

Pâtisseries

356-360, rue ST-JOSEPH

QUEBEC, P.Q.

Avec les hommages de la :

Typographie Eclair

Wilfrid Gaudreau, prop.

1480 Gilford

MONTREAL

Tél. AM. 0574

Bur. - Tél. : WI. 6722 - 1204

Rés. : YO. 8935

Jos. A. Tougas Enrg.

MANUFACTURIER DE BLOCS DE CIMENT

Installation et service

DE BRULEURS A L'HUILE ET STOKERS

Vendeur Huile à chauffage, - Bois et Charbon

329 RUE MURRAY

MONTREAL, QUE.

49 ans d'expérience à votre service

GERMAIN & FRERE LTEE

Chauffage et plomberie

Agents pour les brûleurs à l'huile et les foyers mécaniques

237, rue St-Antoine

TROIS-RIVIERES

Tél. 6-2555

ROGER BINETTE Enr'g

Distributeur des Peintures GLIDDEN

Tapisseries — accessoires de peintres — vitrerie

174 rue Parent

St-Jérôme, Co. Terrebonne

Un ami

Tél. 4-5257

La Cie

F.-X. DROLET

Québec

Atelier de mécanique
et fonderie

Spécialité: ascenseurs

206, rue Du Pont QUEBEC

J. C. PAPILLON & FILS LTEE

Entrepreneur de plomberie, chauffage et couverture

1383, Laviolette

TROIS-RIVIERES

Tél. 4-4647

LINOLÉUM

Spécialistes en COUVRE-PLANCHERS

TAPIS POUR SANCTUAIRES *aussi* TEXTILES

EMILIER
ROCHETTE & FILS



352 Rue ST-VALLIER, QUÉBEC.

Tél. 2-5233

B. Mongeau

AUTOS - LTEE
Amherst & Demontigny
Montréal, Québec
Bernard Sauvageau

Bureau : GL. 3701*

Résidence : BY. 1683

HOMMAGES

MONGEAU & ROBERT CIE LTEE

Charbons - Huiles combustibles - Appareils de chauffage

1600 est, rue MARIE-ANNE
MONTREAL

Téléphone :
AMherst 2131

UNE MAISON AMIE

A.D. 1848

Téléphone HA. 0121
HA. 0122

T. CARLI-PETRUCCI Limitée

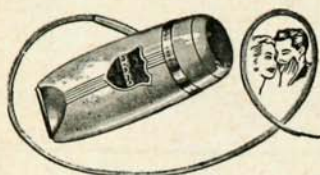
Art Religieux... Décoration d'Eglise
Les Statuaires de la rue Notre-Dame

408, rue Notre-Dame Est

Montréal

SANS PAREIL AU MONDE !

Achetez le fameux rasoir électrique RIAM (suisse)



*RIAM rase tout
par les deux bouts !
RIAM rase et tond
à la perfection !*

DETAIL : \$31.25

Escompte spécial avec cette annonce.

Allocation généreuse sur vieux rasoir électrique

2 têtes : (rotative) et (tondeuse)

Rasage le plus ras, le plus doux et le plus silencieux !

RIAM (Canada) Ltée

345, rue Craig (est)

Montréal, 18

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est à vos ordres pour toutes
vos opérations de banque
et de placement

Actif, plus de \$500,000,000

566 bureaux au Canada

Hommages et bons souhaits à

L'Action Catholique Ouvrière

Paul-A. Lionel BERNARD,

Chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand,

REPRÉSENTANT DE

L. G. BEAUBIEN & CIE LIMITÉE

Valeurs de Placement

221 ouest, Notre-Dame,
MONTREAL, P.Q.

Téléphone :
PLateau 2171

A votre service douze mois durant...

...45,000 cultivateurs groupés dans une Fédération,

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

afin de mettre à votre portée la gamme variée des produits de leurs fermes, sous la marque "FEDEREE".

Nous nous plaçons à servir, particulièrement,
les hôpitaux — les communautés — les institutions.

Nos spécialités "FEDEREE" :
Beurre - Fromage - Oeufs - Volailles
Viandes fumées ou fraîches.

Notre idéal :
QUALITE — SERVICE — ECONOMIE !

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
105 est, rue St-Paul **Montréal**

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Pour préparer les jeunes au rôle prépondérant qu'ils seront appelés à jouer dans l'avenir et permettre aux talents en herbe de se révéler dans le domaine des Arts le Secrétariat de la Province de Québec met à leur disposition,

à **Montréal** : Une Ecole des Beaux-Arts
3450, rue St-Urbain,

Un Conservatoire de Musique et d'Art
dramatique,
1700, rue St-Denis

et à **Québec** : Une Ecole des Beaux-Arts,
37, rue St-Joachim,

Une Succursale du Conservatoire
de Musique
30, Avenue St-Denis.

Les deux Ecoles des Beaux-Arts enseignent l'architecture, le dessin commercial et industriel, la décoration d'intérieur, la sculpture, la céramique, le tissage, le dessin d'art, le modelage statuaire, la gravure, etc. Les cours sont gratuits et des prospectus sont envoyés sur demande adressée à la direction de ces Ecoles.

Le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, dont les cours sont également gratuits, offre aux jeunes l'occasion de développer leurs talents et aptitudes dans une atmosphère appropriée et sous la direction de maîtres d'une compétence reconnue.

Dans ces quatre foyers de culture, les jeunes du Québec trouveront en tout temps les éléments indispensables à l'épanouissement de leurs dispositions artistiques, de leurs facultés intellectuelles et de leurs aptitudes manuelles.

Omer COTE, c.r.,
Secrétaire de la Province